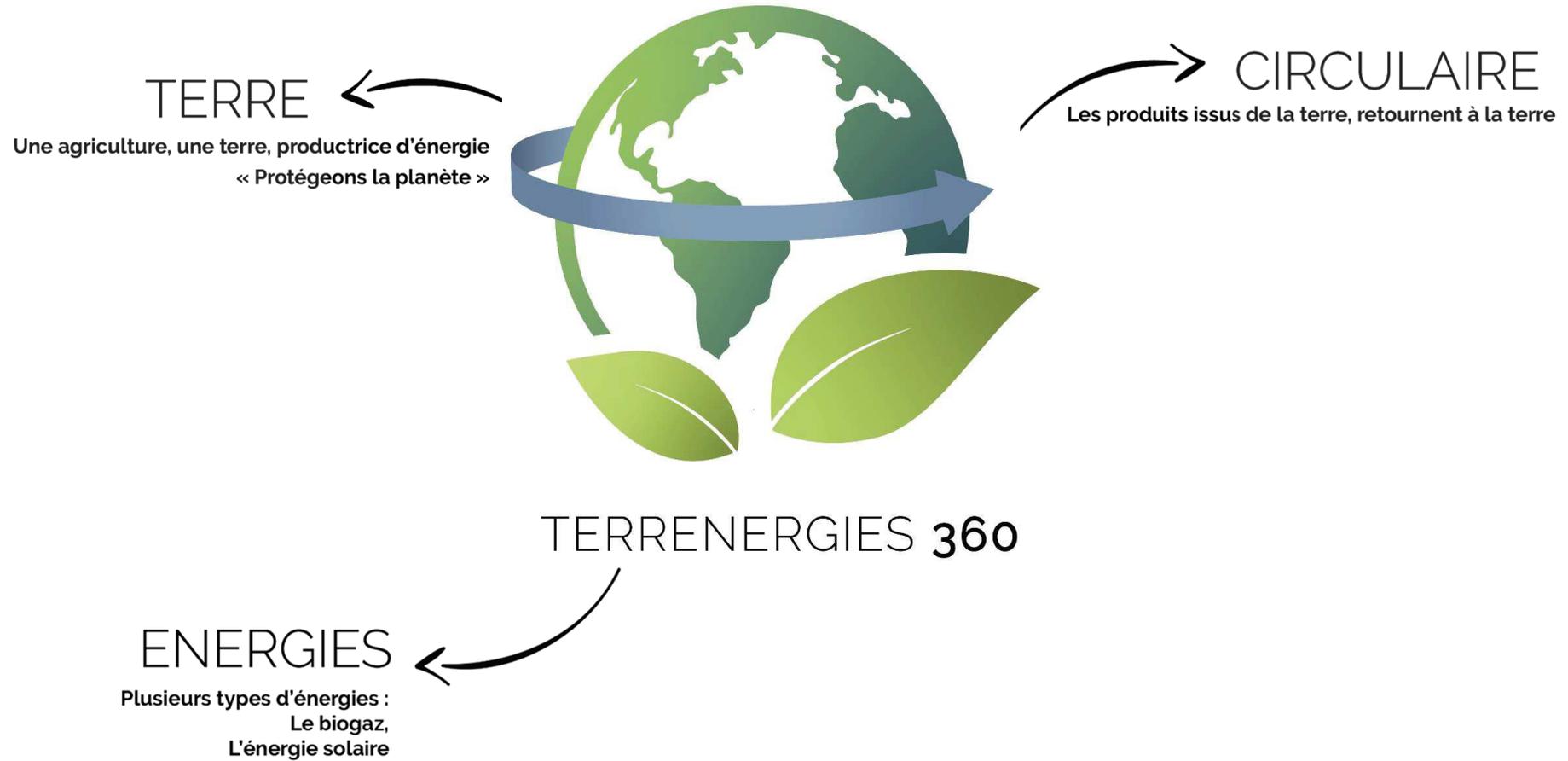


Annexe 1 : Cahier des charges TERRENERGIES 360

PROJET DE METHANISATION



Cahier des Charges : Juridique-Economique-Social-Sociétal

NOS OBJECTIFS :

- 1) Méthanisation agricole (> 50% parts détenues par des exploitants agricoles),
- 2) Projet collectif,
- 3) Diversité des investisseurs (ouvert à la participation citoyenne , aux professionnels et aux collectivités ...),
- 3) Apport fonds propres et quasi fonds propres > 10% de l'investissement,
- 4) Création d'emploi sur le territoire (l'équivalent de 10 ETP),
- 5) Sécurisation des exploitations agricoles,
- 6) Cohérence entre performance et rentabilité,
- 7) Economie circulaire, valorisation des « déchets » et Transition agro écologique,
- 8) Valorisation des bonnes pratiques agricoles,
- 9) Projet ouvert à concertation pour bonne intégration au territoire,
- 10) Cible TRB entre 8 et 10 ans (investissements/EBE).



TERRENERGIES 360

Cahier des Charges : Approvisionnement – Intrants



TERRENERGIES 360

NOS OBJECTIFS :

- 1) Méthanisation agricole (> 50% de matières issues d'une exploitation agricole),
- 2) Autonomie d'approvisionnement en intrants d'origine agricole (capacité d'autonomie : 80% minimum),
- 3) Approvisionnement maîtrisé, pérenne et vertueux,
 - Pas d'utilisation de culture alimentaire dédiée (pas de culture principale),
 - Valorisation de cultures intermédiaires CIVES en favorisant les CIVES d'hiver et avec besoins limités d'irrigation,
 - Valorisation des zones non traitées (ZNT),
 - Valorisation des co-produits et résidus de cultures issus des exploitations agricoles et de l'OP FERME DES ARCHES,
 - Valorisation des bio-déchets des collectivités locales,
 - Valorisation d'effluents d'élevage,
 - Pas d'intrants ne pouvant pas être épandu sur nos parcelles (selon cahiers des charges metteurs en marchés produits agricoles et exigences de nos référentiels de certification/labels A.B et autres) [exemple : pas de boue de STEP],
 - Amélioration des sols : Réduction des périodes de « terres nues », réduction lessivage azote, érosion des sols, régénérescence de la biodiversité,
- 4) Approvisionnement ouvert à la valorisation de bio-déchets d'opportunités qui répondent à nos Cahiers des Charges via contacts ou <http://www.portaildesdechetsenregioncentre.fr/trouver-prestataire-5.html>
[exemple : valorisation des co-produits, sous produits fermentescibles... issus d'IAA],
- 5) Approvisionnement « local » : provenance CIVES et ZNT < 5 km, provenance co-produits agricoles et résidus cultures < 20 km.

Cahier des charges : Valorisation du digestat et amélioration du sol

NOS OBJECTIFS :

- 1) Logique : « digestat = produit et non pas déchet »,
- 2) Possibilité de mise sur le marché en « matière fertilisante » : efficace, sans danger, standardisé,
- 3) Possibilité de répondre à des exigences d'un référentiel qualité : DIGAGRI,
- 4) Séparation du digestat en phase liquide/solide,
- 5) Obtention d'engrais organique répondant à l'ensemble des exigences de la certification BIOLOGIQUE pour les exploitations concernées,
- 6) Obtention d'engrais organique répondant à l'ensemble des exigences des clients metteurs en marché des produits issus des exploitations,
- 7) Capacité de stockage digestat solide et liquide sur site : 9 mois,
- 8) Rayon épandage digestat optimisé (<10 km pour 90% de l'épandage),
- 9) Intérêt agronomique et innocuité .



TERRENERGIES 360

Cahier des charges : Valorisation énergétique, utilisation d'Energie renouvelable

NOS OBJECTIFS :

- 1) Valorisation énergétique par injection,
- 2) Valorisation Energie > 90%,
- 3) Optimisation process pour éviter les déperditions énergétiques,
- 4) Optimisation process : récupération chaleur,
- 5) Optimisation process : choix process le moins énergivore,
- 6) Installation de panneaux photovoltaïques pour production d'électricité,
- 7) Récupération et valorisation des eaux pluviales et process,
- 8) Installation chaudière biomasse pour hygiénisation



TERRENERGIES 360

Cahier des charges : Process, Conception du site et Logistique

Objectifs :

1) Intégré dans son environnement :

- Intégration paysagère pour réduire nuisances visuelles potentielles,
- Stockages couverts pour certains intrants et pour digestat liquide et solide, filtration d'air des bâtiments et cuves, implantation fonction des vents dominants pour réduire nuisances olfactives potentielles,
- Pas d'implantation à proximité immédiate d'habitations,

2) Flux optimisés :

- Distances réduites d'approvisionnement, méthanisation, épandage,
- Optimiser les itinéraires : favoriser le transport sur chemin plutôt que route, l'épandage sans tonne via canalisations ...,

3) Process simple et fonctionnel en exploitation,

4) Redondance des équipements réduisant le risque d'arrêt de fonctionnement,

5) Conception site selon modèle IAA : marche en avant, démarche type HACCP, optimisation des flux, rangement type 5S,

6) Hygiénisation possible – exclusivement sur intrants répondants aux exigences des certifications et CDC metteurs en marché des produits cultivés sur les zones d'épandage,

7) Site et Process Evolutifs, Polyvalents flexible. Process, capacité d'incorporation d'intrants et de production de gaz évolutifs,

8) Process, implantation éprouvés dans le temps – constructeur avec références,



TERRENERGIES 360

Annexe 2 : Bilan de l'information et du dialogue, Quélia



TERRENERGIES 360

Valorisation de la matière organique à Terminiers, Eure-et-Loir

Bilan de l'information et du dialogue

Réalisé en 2021
pour TERRENERGIES 360
par



Sommaire

Introduction

Pages 4 à 7

Dialogue avec le territoire

Pages 9 à 13

Information grand public

Pages 15 à 16

Conclusion

Page 18

Annexes

Pages 19 et suivantes

INTRODUCTION



Introduction : le collectif TERRENERGIES 360

TERRENERGIES 360

Le collectif TERRENERGIES 360 est un groupement d'une quarantaine d'agriculteurs qui portent ensemble une méthanisation agricole pour répondre aux défis environnementaux et économiques de l'agriculture. Le groupe est constitué d'agriculteurs de Beauce Loirétaine et du Cœur de Beauce.

Ce rassemblement d'agriculteurs existe depuis plus de vingt ans et s'est consolidé autour de la Ferme des Arches dont le but est de maîtriser complètement la chaîne de production « du champ à l'assiette ». C'est leur premier outil de l'approche moderne et raisonnée de la production agricole. Le collectif a développé l'ensemble de sa démarche autour de valeurs concrètes, répondant à des constats face au bouleversement du changement climatique : la fragilisation des écosystèmes et le besoin des terres d'être enrichies par des matières organiques. Ils se veulent donc être « à l'écoute » de la biodiversité, des sols, de l'air et de l'eau. D'autre part, les agriculteurs engagés désirent répondre aux attentes sociétales des consommateurs sur le sujet de la transition agricole et de l'agroécologie. En effet, plus de 50% des productions du collectifs sont labélisées et certifiées (Agriculture Biologique, Haute Valeur Environnementale, Zéro résidu de pesticides). Il est important de noter que les membres du collectif (une quarantaine de cultivateurs céréaliers et deux éleveurs) sont répartis sur l'ensemble du territoire dont ils sont des acteurs à part entière : habitants, élus municipaux, engagés dans les associations locales. Ils sont à même de comprendre les contraintes spécifiques liées au cadre de vie et aux usages du territoire afin de créer une activité qui correspond aux attentes des différents acteurs.

C'est dans cette posture d'intérêt collectif que le groupement s'engage pour la valorisation des matières organiques par la méthanisation.



Alain Picault
Vice-Président de la commission
qualité de FERME DES ARCHES
Producteur
Réfèrent du projet Terminiers



Arnaud Blanvillain
Producteur
Réfèrent du projet
Terminiers

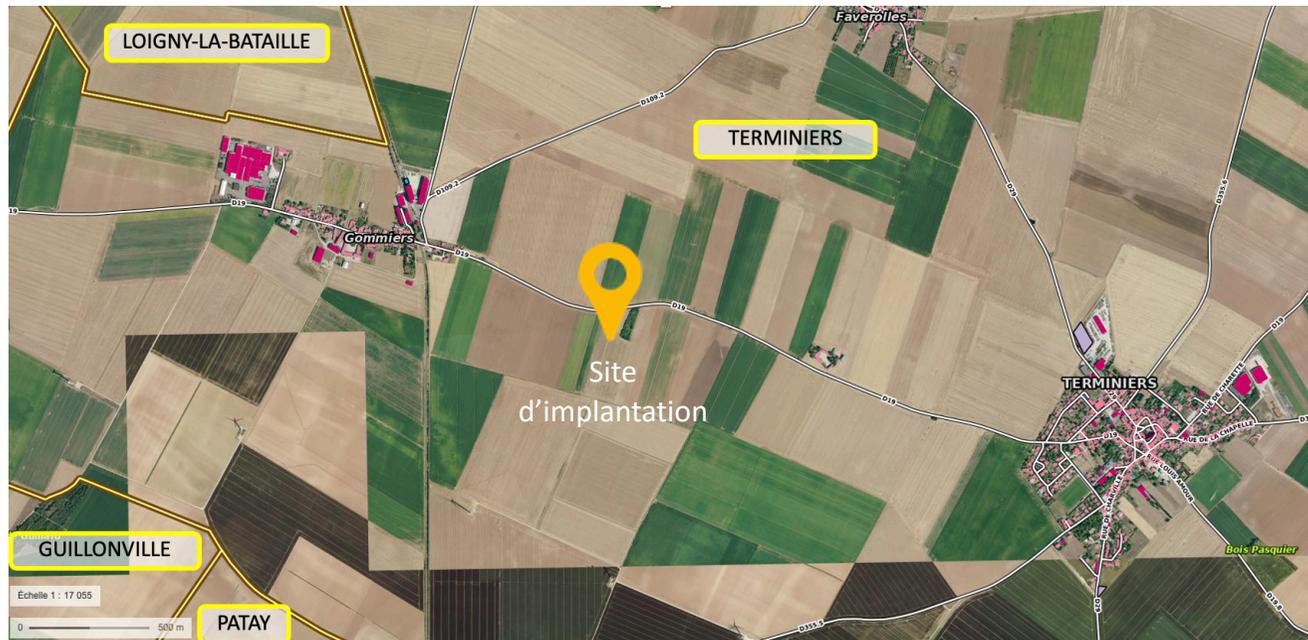


TERRENERGIES 360

Introduction : le projet

Ce projet de méthanisation concerne une dizaine de communes et répond à un besoin réel des agriculteurs. En effet, plusieurs sous-produits sont actuellement peu valorisés car les méthaniseurs existants sont éloignés du territoire. La logique d'agriculture locale ou d'économie circulaire invite à créer une filière de valorisation de proximité en cohérence avec la localisation des agriculteurs.

Le site de Terminiers collectera environ 25 000 tonnes par an de matières organiques essentiellement issues des fermes et produira de l'engrais organique solide et liquide qui sera valorisé sur les fermes et du gaz pour le réseau de la métropole d'Orléans.





Introduction : dispositif d'information et de dialogue

TERRENERGIES 360 a souhaité mettre en place un dispositif d'information et de dialogue en lien avec les collectivités, en amont du dépôt des demandes administratives, pour proposer un projet de territoire auquel associer les habitants et les acteurs locaux.

TERRENERGIES 360 a choisi de se faire accompagner par l'agence de concertation Quelia, intervenant extérieur au territoire et au collectif d'agriculteurs. La posture d'écoute neutre tenue par l'équipe de Quelia, permet de structurer et formaliser les échanges des différentes parties prenantes avec la quarantaine d'agriculteurs.

Le dispositif d'information et de dialogue a consisté à partir de décembre 2020 en :

- une information initialement ciblée et à élargir (courriels, courriers, présentations, site internet, tracts d'information, relais des collectivités)
- des échanges avec les acteurs locaux (réunions, entretiens, constitution d'un groupe de travail, visites de site)

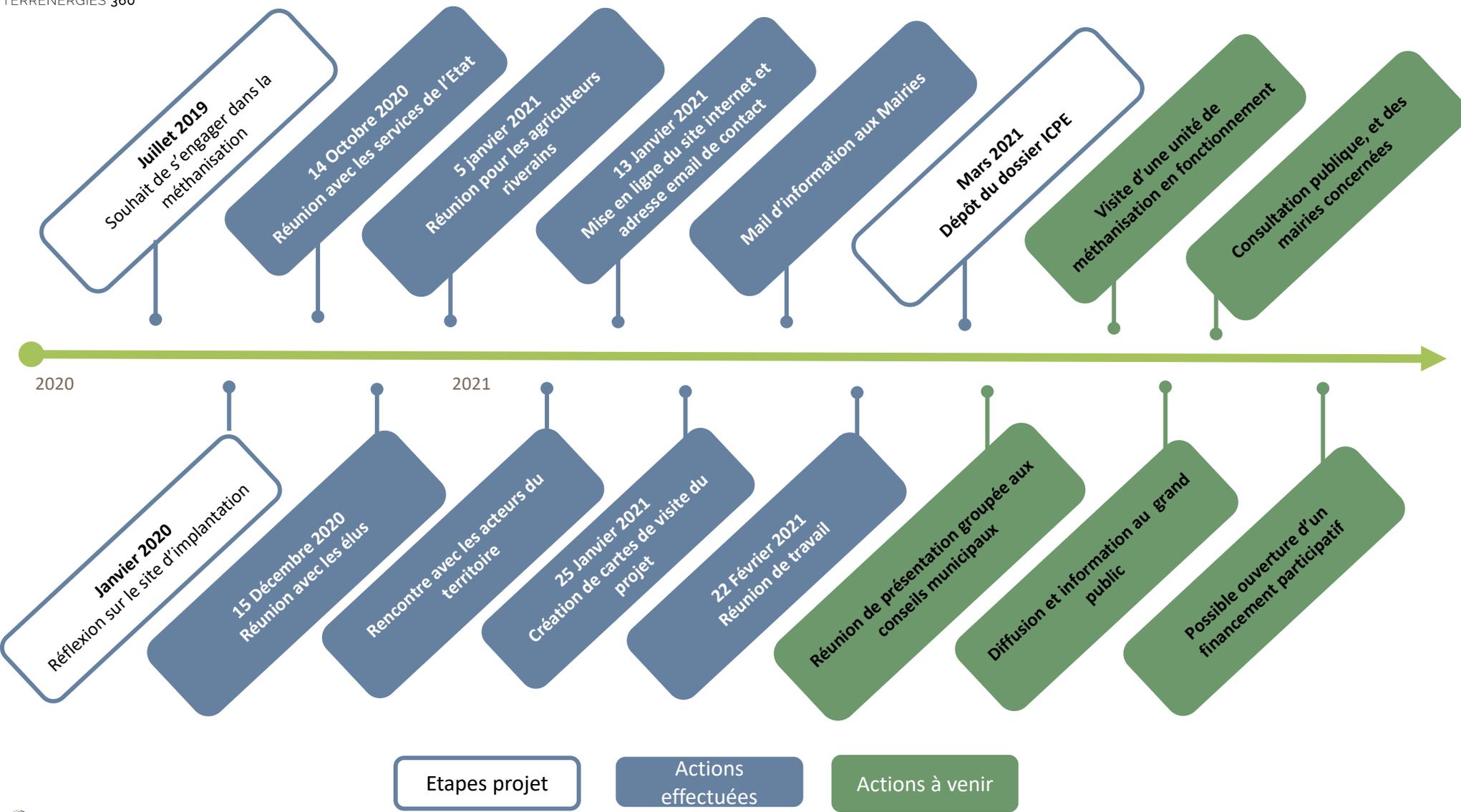
Ce dispositif est présenté en détail dans les pages suivantes.

Le projet, ainsi accompagné de son dispositif d'information et de dialogue, fait l'objet des demandes de permis de construire et d'enregistrement ICPE soumises aux services de l'Etat au mois de mars 2021.



TERRENERGIES 360

Les actions d'information et de dialogue



Etapes projet

Actions effectuées

Actions à venir



DIALOGUE AVEC LE TERRITOIRE



TERRENERGIES 360

Dialogue avec le territoire : phase de préparation

➤ 14 Octobre 2020
échanges avec les services de l'Etat

① 12 personnes se sont réunies à l'initiative des agriculteurs et de son bureau d'études Encis Environnement et représentaient respectivement : la DREAL, la DDT 28, la DDCSPP.

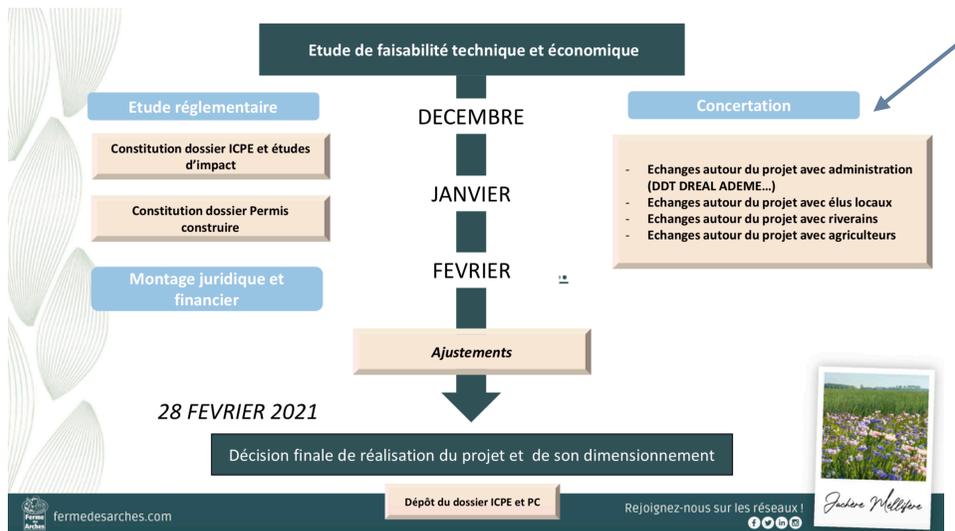
① Cette réunion visait une première présentation de l'approche et de l'ensemble du projet de méthanisation. Dans un second temps, cette rencontre a permis de préparer de l'instruction du projet de clarifier les attentes des services de l'Etat et les points d'attention.

➤ 15 Décembre 2020
échanges avec les élus

① Les communes représentées : Baigneaux, Loigny-la-bataille, Poupry et Terminiers

① Cette réunion a eu lieu à la Ferme des Arches, à l'initiative des porteurs du projet TERRENERGIES 360 dans le but d'informer les élus sur leur démarche y compris à des communes qui ne sont pas toutes concernées par l'implantation du projet. Ainsi, les agriculteurs ont pu se présenter, décrire la genèse du projet et sa dynamique de développement durable tout comme le fonctionnement même de la méthanisation. Une visite de la Ferme des Arches a complété la réunion. Cette dernière est un premier exemple de gestion d'un outil agricole collectif prônant une démarche de qualité industrielle et de rigueur, qui seront reprises dans le projet de méthanisation.

① Les agriculteurs ont également pu répondre aux questions des élus et ont précisé que des échanges complémentaires seraient engagés début 2021 avant les démarches administratives prévues en mars.





Dialogue avec le territoire : avec les élus et les agriculteurs

➤ Janvier 2021

plusieurs entretiens avec des acteurs du territoire

- Plusieurs acteurs ont alors été rencontrés par Quelia :
 - Intercommunalité Cœur de Beauce (Benoît Pellegrin)
 - Commune de Terminières
 - Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir
 - Eure-et-Loir Nature
- Ces échanges ont permis de mettre en lumière les sujets importants pour la commune de Terminières notamment en ce qui concerne le trafic routier et ses émissions sonores. Des questions se posent également quant aux retombées pour la commune et les citoyens, c'est pourquoi **l'information** ressort comme un besoin essentiel, d'abord envers le conseil municipal, puis à destination des habitants.
- **Eure-et-Loir Nature** mentionne des points positifs comme la production d'engrais vert et la valorisation des biodéchets du territoire prévues par TERRENERGIES 360. L'association note aussi l'importance d'aborder la qualité du futur plan d'épandage.

➤ 5 janvier 2021

réunion d'information aux agriculteurs

- Les porteurs du projet TERRENERGIES 360 ont convié les agriculteurs ne faisant pas partie de la Ferme des Arches à une réunion d'information et de mobilisation. Ainsi, le collectif a contacté chacun des invités directement par téléphone. Afin de respecter les jauges liées au contexte sanitaire, la réunion était ainsi ouverte à l'ensemble du secteur de Gommiers.
- 13 agriculteurs issus des communes alentours (Guillonville, Loigny-la-bataille, Orgères) ont participé.
- L'assistance était globalement intéressée par la démarche. Plusieurs agriculteurs présents ont manifesté de l'intérêt pour étudier le projet.
- La majorité des questions ont porté sur le procédé de méthanisation et sur l'engrais organique et l'opportunité agronomique qu'il représente. Quelques inquiétudes sur l'odeur de ce dernier ont été évoquées, mais un échantillon a circulé dans la salle ce qui rassuré les participants.



Dialogue avec le territoire : réunion de travail élargie

➤ 22 janvier 2021 Invités et participants

Cette réunion de travail a été organisée le 22 février 2020, à Patay, à l'initiative des porteurs de projet, qui ont invité :

- Intercommunalité Cœur de Beauce
- Mairies de Poupri, Loigny-la-bataille, Terminiers, Guillonville, Lumeau, Baigneau
- Elus locaux : AMF 28, AMRF 28
- Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir
- Environnement : CEN Centre-Val-de-Loire, Hommes et Territoires, Eure-et-Loir nature
- Tourisme : Maison du Tourisme Cœur de Beauce
- Energie : GRDF, Territoire d'énergie Eure-et-Loir
- Fédération départementale des chasseurs
- Entreprise riveraine : Axéreal

➤ Au total, 14 personnes étaient présentes : Intercommunalité Cœur de Beauce mairies de Terminiers (Maire et adjoints), de Guillonville (maire), de Lumeau (conseiller municipal), CEN CVL - Eure-et-Loir, Chambre d'agriculture d'Eure-et-loir, Axéreal, Maison du Tourisme Cœur de Beauce

2. Nature et apports des échanges :

Les porteurs de projet ont présenté le collectif, le principe de la méthanisation. Ils ont également pu développer et échanger en détail sur les points suivants.

- Leur démarche environnementale et d'économie circulaire, leur souhait de répondre aux attentes des consommateurs en engageant leurs exploitations vers l'écoute des sols.
- Leurs critères de choix du site d'implantation. Conscients de l'impact que peut avoir une unité de méthanisation sur le cadre de vie, les agriculteurs se sont imposés de respecter : la proximité des exploitations agricoles, une desserte et un accès routier existant, le raccordement au réseau de gaz, un foncier disponible. En plus de ces critères, les agriculteurs ont souhaité s'implanter à plusieurs centaines de mètres de toutes les habitations. Ainsi, ils expliquent aller au-delà des exigences légales (50 mètres) et des attentes exprimées par des associations environnementales. L'instauration de cette distance a permis de lever plusieurs inquiétudes des communes quant à l'impact sur l'environnement olfactif.
- La capacité de stockage des engrais organiques produits : les agriculteurs font le choix d'aller au-delà des exigences réglementaires. Cela offre une certaine « souplesse » dans la gestion du site et permet de veiller à la la propreté des routes (pas de transports vers les champs en cas de mauvais temps).
- La possibilité de stocker l'engrais organique liquide dans des poches pour réduire le risque de nuisance olfactive.
- Les agriculteurs ont également présenté en détails chiffrés l'impact de leur projet sur le trafic routier (voir page suivante).

- ✓ La réunion du groupe de travail a permis d'identifier les attentes suivantes des élus locaux :
 - Le souhait d'une présentation directe par les porteurs du projet aux conseillers municipaux de Terminiers et Guillonville. Celle-ci sera groupée pour les deux communes.
 - L'intérêt des élus pour effectuer une visite d'unité en fonctionnement (après présentation du projet aux conseillers municipaux) pour Terminiers, Guillonville



Dialogue avec le territoire : focus sur le trafic routier

TERRENERGIES 360

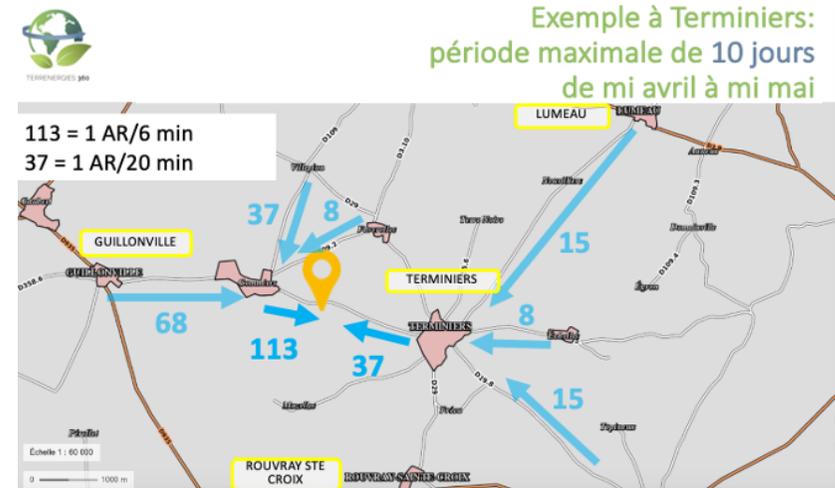
Les agriculteurs sont conscients des flux que vont générer leur nouvelle activité. C'est pourquoi, ils ont souhaité présenter la fréquentation moyenne des routes et les pics d'activité :



Trafic routier par site

- Trajets en tracteurs
- En moyenne : 8 A/R / jour (1 A/R = 2 passages)
- Maximum : tracteurs + remorques
 - Périodes d'ensilage :
 - 150 AR/jour de mi-avril à mi-mai (10 jours)
 - 120 AR/jour de mi -octobre fin octobre (5 jours)

➤ A titre d'exemple, la représentation des flux depuis et vers le site sur les routes alentours et à travers les bourgs voisins est détaillée sur la carte ci-dessous. Ces derniers sont présentés pour les nombres d'allers-retours maximal par jour (pendant une période de 10 jours au printemps) .



- ✓ Dans un soucis de limiter les flux, une recherche de solution de transport des liquides par canalisations est prévue aussi souvent que possible, et ce afin de réduire d'autant le trafic routier.
- ✓ La proximité du site a été réfléchi en fonction de la proximité des agriculteurs du collectif pour éviter une forte élévation du trafic routier.
- ✓ La présentation de ces chiffres a permis d'enclencher une discussion efficace entre les porteurs de projets et les élus présents, représentant les communes de Guillonville, Lumeau et Terminiers.



Dialogue avec le territoire : prochaines rencontres

➤ A planifier une réunion de présentation aux conseils municipaux

- Cette future réunion a pour but d'informer les membres des conseils municipaux, sur le projet, la démarche, le calendrier et le développement.
- Cette présentation groupera les conseillers municipaux de Terminiers et Guillonville.
- A l'issu de cette présentation, les conseillers seront invités à se joindre à une visite de site en fonctionnement.
- La date exacte de la réunion doit être définie avec les collectivités (avant la visite de site).

➤ A planifier Une visite de site de méthanisation en fonctionnement

- *Pourquoi ?* L'objectif est de permettre aux acteurs locaux de mieux appréhender la méthanisation et son impact sur le cadre de vie (environnement olfactif, sonore et visuel). Les agriculteurs de TERRENERGIES 360 proposent de visiter un site de méthanisation en fonctionnement.
- *Quel site visiter ?* Le site de Lamotte-Beuvron est proposé. Il a été mis en fonctionnement en 2020, est à 1 heure de route, est proche de lieux de vie (collège, bourg, etc.) L'unité de Lamotte-Beuvron intègre la commune dans l'actionnant et valorise des matières plus odorantes tels que fumiers bovins et équins, lisiers
- *Quand ?* La date précise reste encore à définir avec les conseillers municipaux désirant participer. Toutefois, le créneau du samedi matin est envisagé (afin qu'un maximum de personnes puissent participer). La participation du maire de Lamotte-Beuvron permettra d'apporter un témoignage de la collectivité d'accueil du site.

✓ Une fois ces étapes réalisées, les mairies participeront à une communication plus large vers le grand public (panneau pocket, sites internet des mairies, etc.).



INFORMATION GRAND PUBLIC

Information grand public : site internet

Afin d'apporter une information détaillée sur le projet, accessible à tout moment, et au plus grand nombre, les porteurs du projet ont créé un site internet dédié : <https://TerrEnergies360.fr>

➤ Mise en ligne du site internet : **13 janvier 2020**

Le site permet à tous de s'informer sur la démarche grâce à une navigation sur plusieurs pages (voire annexes p. 15-20) :

- ✓ « Actualités » : historique du projet
 - ✓ « La Démarche » : présentation des réflexions et des principales caractéristiques du projet
 - ✓ « La méthanisation » : explication du processus
 - ✓ « Qui nous-sommes? » : présentation des porteurs de projet, de leurs partenaires et prestataires
 - ✓ « Exprimez-vous » : formulaire de contact
- Le site internet est régulièrement mis à jour en fonction de l'avancement du projet.

Le formulaire de contact du site internet, ainsi que l'adresse mail contact@TerrEnergies360.fr permettent de joindre à tout moment directement les porteurs de projet pour poser des questions. A ce jour, aucune remarque n'a été reçue ce qui peut laisser supposer une bonne clarté des informations à disposition.



Page d'accueil du site



Nombre de visite sur le site par semaine.
Il a été visité par 214 personnes depuis mi janvier.
En ligne depuis peu, cette fréquentation est encourageante et témoigne d'un intérêt du territoire pour le projet même si le site doit encore être promu auprès des habitants.

Information grand public : cartes de visite

➤ Diffusion des cartes de visites et plusieurs mailing d'information

- La carte de visite a été imprimée spécialement, elle permet à la fois de présenter le collectif de producteurs engagés, leur démarche et de faire connaître le projet.
- La carte invite à visiter le site internet et à contacter les porteurs de projets pour toute question ou remarque.
- Ces cartes de visites ont été diffusées le 27 Janvier à l'ensemble des agriculteurs du collectif pour communiquer dans leurs réseaux respectifs
- Un email a été envoyé aux communes de Terminiers et Guillonville. Celles-ci seront donc en mesure de transmettre l'information à leurs citoyens via Panneaux Pocket ou d'autres relais, dès que les prochaines rencontres auront pu être effectuées.
- TERRENERGIES360 a également relayé l'information de la création du site oralement et via un mail à l'ensemble de son collectif.

Une nouvelle filière pour régénérer les sols et la biodiversité et valoriser la matière organique agricole en Beauce Loirétaine et Cœur de Beauce, dans le respect de l'alimentation humaine et animale

Un procédé naturel pour une agriculture tournée vers l'économie circulaire et durable

Nous, producteurs, cultivateurs et éleveurs de la Beauce Loirétaine et du Cœur de Beauce, souhaitons être acteurs de la transition alimentaire et agro-écologique et répondre aux attentes sociétales.

Nos pratiques agricoles ont évolué depuis une décennie. Malgré une attention particulière et nos efforts, nous constatons que nos écosystèmes ont besoin d'être protégés. De plus, nous devons agir pour réduire l'empreinte carbone en le séquestrant dans nos sols. Par ailleurs, nos terres ont besoin d'être enrichies notamment en matières organiques essentielles aux plantes et au développement de la biodiversité qu'elles hébergent.

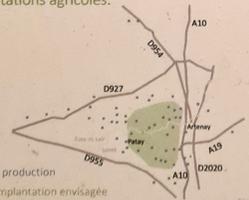
Le territoire offre un véritable « gisement » de matières organiques locales, disponibles et peu valorisées. La méthanisation peut nous permettre de valoriser ces matières premières en produisant de l'énergie (du biogaz) et un fertilisant naturel organique.

Pour optimiser la production et la logistique, nous proposons de créer plusieurs sites à taille humaine placés au centre de nos exploitations agricoles.

Si vous souhaitez en savoir plus ou nous contacter :

Site internet
<https://TerrEnergies360.fr>

Courriel
Contact@TerrEnergies360.fr



• Lieux de production
 ● Zone d'implantation envisagée

Distribué par TerrEnergies360, tous droits réservés



Carte de visite format carte postale, recto/verso.



CONCLUSION



Les agriculteurs de TERRENERGIES 360 ont mis en place une démarche proactive et volontaire pour impliquer les acteurs du territoire avant le dépôt des demandes d'autorisations administratives (permis de construire, enregistrement ICPE). Ils sont inclus :

- les services de l'Etat, et du Département,
- les agriculteurs riverains et leurs représentants, la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir
- les élus (communes et intercommunalités) et leurs représentants
- les associations locales environnementales

La rencontre avec les agriculteurs du territoire a permis d'ouvrir la démarche et a suscité de l'intérêt auquel les porteurs du projet doivent maintenant répondre. Il est probable que d'autres réunions seront nécessaires à cet effet.

Le groupe de travail réuni le 22 février a permis aux porteurs du projet d'exposer les critères de choix du site d'implantation proposé. Les échanges ont mis en exergue les attentes des élus des communes de Terminiers et Guillonville.

- le trafic routier et ses émissions sonores

Le trafic routier est un des premiers éléments que les porteurs du projet expliquent avoir pris en compte, ils ont notamment mis en avant en réunion du 22 février 2021 avoir réduit les flux en dédiant 25 000 tonnes de matières organiques par an au site de Terminiers et ont présenté les détails des flux moyens et surtout maximum (période de récolte au printemps pendant 10 jours) à Terminiers et aux alentours en présentant des chiffres détaillés par route d'accès sur une carte. Ces chiffres, bien qu'importants, sont relativisés par les élus présents au groupe de travail, étant données la ponctualité (pics de trafic routier sur plusieurs jours seulement) et le trafic routier des activités agricoles existantes.

- les parcelles sur lesquelles l'engrais organique sera valorisé sont définies avec accompagnement de la chambre d'agriculture du 28.
- l'information et la communication sur le projet aux membres des conseils municipaux et aux habitants

Les agriculteurs souhaitent répondre aux besoins d'information et s'engagent à effectuer une réunion groupée pour les conseillers municipaux de Terminiers et Guillonville en mars 2021. Une visite du site de méthanisation agricole de Lamotte-Beuvron sera également proposée aux élus municipaux.

Concernant l'information préalable au grand public, la démarche actuelle du collectif d'agriculteur respecte la volonté des élus qui souhaitent une information des conseils municipaux avant une diffusion plus large. Aussi le site internet, les cartes de visites et des messages panneau pocket destinés aux habitants pourront être diffusés ultérieurement.

Quelia recommande à TERRENERGIES 360 de rester en contact avec les élus et d'élargir dès que ce sera possible l'information aux habitants.

Le dépôt des demandes administratives est prévu pour le mois de mars 2021.



La méthanisation comment ça marche ?

Une réaction naturelle produit, à partir de matières organiques, une énergie renouvelable et un engrais naturel. C'est la méthanisation.

Fertilisant

La matière issue du méthaniseur est un amendement organique riche en éléments fertilisants (NPK). Ce fertilisant se substitue aux engrais de synthèse pour les cultures.

Méthanisation

Les matières organiques sont collectées et introduites dans le méthaniseur qui les transforme en fertilisant et en énergie : c'est la méthanisation.

Les éléments fertilisants sont captés par les végétaux qui les utilisent pour leur croissance.



Matières organiques

Les êtres vivants et les végétaux (par la photosynthèse) génèrent des matières organiques composées notamment de carbone.

Le CO₂ émis par l'utilisation du biométhane est capté par les végétaux par photosynthèse.

Energie

Le gaz issu du méthaniseur contient du biométhane. Il peut être utilisé comme le gaz naturel pour les besoins collectifs, domestiques ou industriels : gaz pour le réseau, carburant pour la mobilité.

Vous vous posez des questions ? Vous avez raison ! Trouvez des réponses objectives !

Risques d'explosion

Il n'y a **pas de stockage de gaz sur site**. Le gaz est produit et directement injecté dans le réseau. Le volume de gaz présent sur un site est comparable à une **cuve de propane pour une maison individuelle**. La décomposition de la matière se fait en phase anaérobie (absence d'oxygène), le gaz est humide et dans un environnement sans pression, il n'y a donc **pas de risque d'explosion**.

Cultures alimentaires, Cultures intermédiaires Gestion de l'eau

Les cultures intermédiaires introduites dans le méthaniseur sont des cultures mises en place pour leurs **intérêts agronomiques** entre deux cultures principales l'hiver et ne sont utilisées ni pour l'alimentation humaine ni animale : il n'y a donc **pas de concurrence d'usage entre les cultures actuelles et celles destinées au méthaniseur**. Nous avons conscience que **l'eau est une ressource précieuse. La méthanisation s'inscrit dans le respect de la réglementation en place**.

La maturité nécessaire pour les cultures intermédiaires ne rend pas l'irrigation indispensable : elles ne seront donc pas prioritaires en cas de quotas.

Financement participatif

En tant que projet de territoire, nous aimerions y associer au plus près ses acteurs. Pour 2023, date de mise en service des unités, **nous souhaitons ouvrir notre capital**, à la fois à des structures agricoles, agroalimentaires, des collectivités territoriales, mais aussi aux habitants qui seraient intéressés.

Valeur des biens immobiliers

Fin 2020, une étude indépendante, quantitative et qualitative, a été réalisée pour analyser les transactions immobilières autour d'installations de méthanisation agricole. Les résultats sont sans appel : **les unités de méthanisation agricole sont transparentes sur le marché immobilier local**.

Plus d'informations sur <https://ensemble-grdfidf.fr/methaniseurs-seine-et-marne-zero-effet-prix-immobilier/>

Réglementation

Le régime administratif qui s'applique à chacune des 4 unités est l'enregistrement ICPE, **régime intermédiaire s'appliquant aux petites et moyennes installations**. TerrEnergies360 respectera les règles ICPE strictes d'implantation et de fonctionnement pour limiter les risques et impacts potentiels pour l'environnement, le voisinage et les travailleurs. Des **contrôles de l'Administration seront effectués périodiquement**. Le personnel conduisant l'installation sera formé et habilité. Des contrats de suivi et de maintenance seront passés avec les constructeurs et professionnels.

Environnement sonore

Les émissions sonores d'une unité de méthanisation sont **faibles** :
 – camions dont le trafic est limité par jour ;
 – engins de manutention, soumis à la réglementation.



La méthanisation, une nouvelle filière de valorisation des matières organiques locales pour une agriculture circulaire et durable

Plaquette d'information – Août 2021

Faire évoluer collectivement les exploitations agricoles Cœur de Beauce et Beauce Loirétaine

Nous, Collectif d'agriculteurs du Loiret et d'Eure-et-Loir, souhaitons être acteurs de la transition alimentaire et agro-écologique grâce à la méthanisation !

Un engrais naturel pour régénérer nos sols

Nous voulons améliorer de façon autonome l'enrichissement de nos sols – appauvris en matière organique – par la production d'un engrais naturel d'origine locale. Cela réduira l'utilisation des engrais de synthèse, grand enjeu de l'agriculture.

Une action pour le climat par la captation du carbone

Subissant le changement climatique, nous souhaitons agir pour réduire l'empreinte carbone de nos exploitations agricoles en séquestrant du carbone dans nos terres. 16 000 tonnes de CO₂ seront économisées chaque année (équivalent à la neutralité carbone de 5 600 personnes).

Une valorisation des ressources locales en cohérence avec le territoire

Les collectivités territoriales mettent en œuvre des Plans Climat pour répondre aux urgences de qualité de l'air, d'énergie et de climat. L'agriculture doit remplir sa part de défi : TerrEnergies360, c'est une association d'agriculteurs locaux qui permettra d'alimenter Bricy, Boulay les Barres, la Base aérienne et le réseau de gaz de la Métropole d'Orléans en gaz d'origine 100% renouvelable.



Intégration paysagère de la future unité de Terminiers. Vue 3D des installations, depuis la RD 19

Déjà des centaines de personnes se sont informées via notre site internet et lors des permanences d'information en avril, mai et juin 2021 !

Informez-vous, contactez-nous !

Ecrivez-nous directement Contact@TerrEnergies360.fr

Visitez notre site internet <https://TerrEnergies360.fr>

Vous êtes très intéressé pour visiter un méthaniseur ?
 Contactez-nous par courriel !



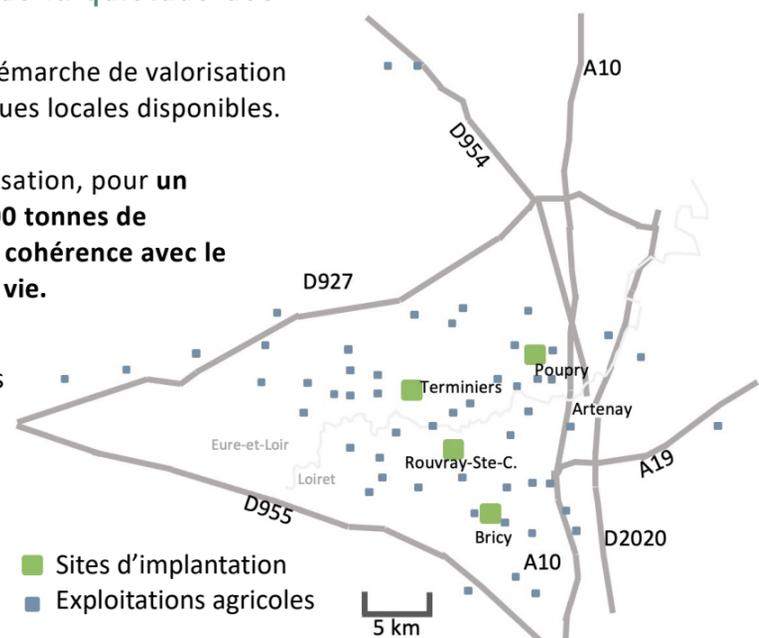
TERRENERGIES 360

Une démarche portée par une quarantaine d'agriculteurs locaux, dans le respect de la quiétude des communes

Engagés dans une démarche de valorisation de matières organiques locales disponibles.

4 unités de méthanisation, pour un traitement de 25 000 tonnes de matières par an, en cohérence avec le respect du cadre de vie.

→ 80% des matières parcourront d'un rayon de 5 km.



Un environnement olfactif maîtrisé, car nous aussi nous sommes attentifs à notre cadre de vie !

Dès aujourd'hui, et depuis les prémices de notre démarche, le respect du cadre de vie de la population – à laquelle nous appartenons par ailleurs – a constitué l'un des fondements de TerrEnergies360.

La réglementation actuelle impose une distance aux habitations de 200 mètres minimum.

Les 4 unités de méthanisation seront chacune à plusieurs centaines de mètres de toute première habitation, soit 470 mètres comme éloignement minimal.

Le procédé de méthanisation n'émet pas d'odeur.

Stockage de la matière organique

Des bâtiments et des silos couverts accueilleront la matière organique.



Traitement de la matière

La digestion de la matière se déroule dans deux cuves étanches, complètement hermétiques.

Epandage du fertilisant

Le procédé de méthanisation produit un fertilisant désodorisé.

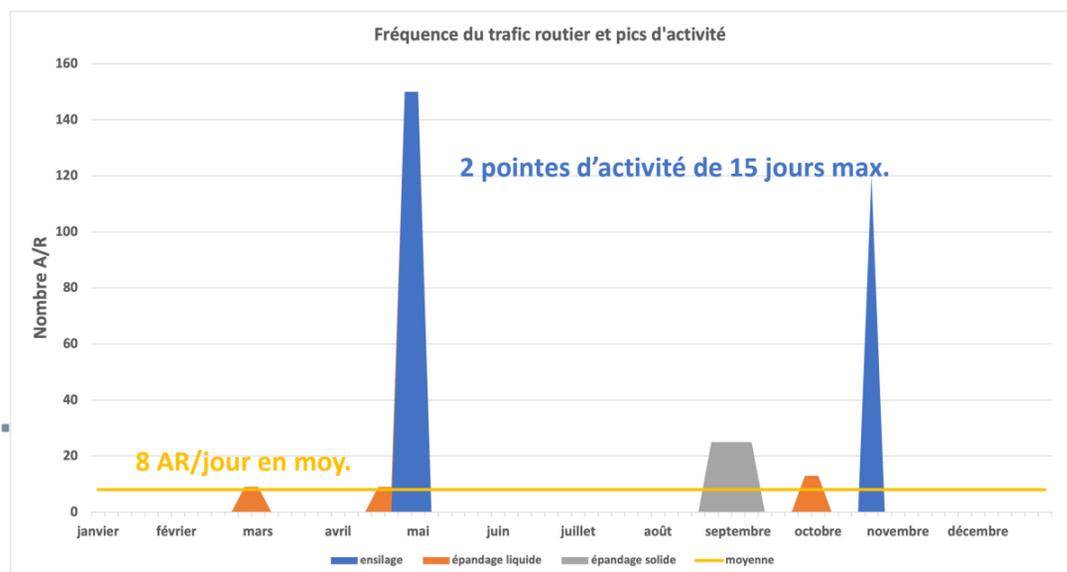
Le fertilisant liquide, à plus forte teneur en azote, sera stocké dans des citernes étanches et épandu avec un pendillard.

Le fertilisant solide, sera stocké sur une plateforme bétonnée avant épandage.

Un trafic routier optimisé

Nous portons une grande attention au trafic routier généré par la méthanisation.

Afin d'alimenter le méthaniseur pour toute l'année, il y a deux périodes de récolte (ensilage) par an, en mai et en novembre. Le transport jusqu'au site s'effectuera en tracteur-remorque.



Pour plus de détails, visitez nos pages dédiées à chaque unité sur notre site internet

<https://TerrEnergies360.fr>

Des flux de courtes durées

Le nombre de trajet sera optimisé du champ au stockage durant ces deux périodes de récolte d'une dizaine de jours, soit 1100 remorques au total, utilisant routes et chemins.

Dans l'optique de diminuer autant que possible notre présence sur les axes routiers, nous prévoyons d'acheminer plus de 50% de fertilisant liquide par voie de canalisation directement au champ.

- **Epandage engrais organique liquide**
 - Jusqu'à 30 jours répartis entre février et octobre.
- **Epandage engrais organique solide**
 - Jusqu'à 20 jours répartis entre juillet et octobre.
- **Soucieux d'être transparent, nous avons souhaité communiquer des chiffres à leur maximum !**

Une énergie 100% renouvelable pour le réseau de gaz local et du fertilisant naturel pour notre alimentation

Produire de l'engrais organique

La matière résiduelle issue de la méthanisation (matière non transformée en gaz), est riche en éléments fertilisants naturels

Produire du gaz vert

Une énergie 100% renouvelable pour le réseau de distribution de gaz

40

exploitations locales bénéficieront de cette fertilisation en remplacement des engrais de synthèse

225

m³/h de gaz vert produit, équivalent à la consommation de 3 600 habitants

Quelles matières valorisées ?

25 000 tonnes de matières organiques agricoles et locales seront valorisées chaque année. Les matières proviendront essentiellement de nos fermes. Mais d'autres matières organiques locales peuvent aussi être valorisées : restes de repas de cantines, invendus périssables de supermarchés, tontes de bords de routes, restes de légumes de l'industrie agro-alimentaire, etc. En effet, dans la perspective de la Loi de transition énergétique (échéance 2025), les collectivités locales seront tenues de proposer une solution de tri à la source des matières organiques (alimentaires, vertes). C'est un outil disponible pour valoriser localement les matières que nos activités humaines génèrent.

Les prochaines étapes de notre démarche

- Automne/Hiver 2021-2022 : consultation publique par la Préfecture.
- 2022 : construction.
- 2023 : mise en service et production.



TERRENERGIES 360

Annexe 3 : Documents relatifs aux capacités financières

**Engagement d'ouverture du capital pour le
Projet de Méthanisation
SAS METHA DU REAGE MIGNON
Gommiers
28140 TERMINIERS
RCS de Chartres 879 257 400**

Je soussigné, Jean-Luc Parou, Président de la SAS Métha du Réage Mignon et Directeur Général de celle-ci représentant l'actionnaire de Ferme des Arches possédant 99% cette société, m'engage à transmettre au minimum 75% du capital de la SAS Métha du Réage Mignon auprès des souscripteurs selon la liste ci-jointe.

Cet engagement est irrévocable, à condition que l'arrêté préfectoral d'enregistrement d'exploiter au titre de la police des installations classées soit délivré et soit définitivement purgé de tout recours, et à la condition suspensive de l'accord du financement bancaire que les producteurs seraient susceptibles de solliciter.

Fait le

A

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke that ends in a hook.

Signature

Engagement de mise à disposition des fonds
Projet de Méthanisation
SAS METHA DU REAGE MIGNON
Gommiers
28140 TERMINIERS
RCS de Chartres 879 257 400

Je soussigné(e) Pouss Jean Luc
représentant
dont le siège social est situé
N° SIRET :

FERME DES ARCHES
Au capital de 3 687 825€
Gommiers - 28140 TERMINIERS
Tél. : 02 37 32 11 31 - Fax : 02 37 32 11 32
RCS Chartres 413 156 670
TVA Intracommunautaire FR45 413 156 670 00015
N°OP : 28FL2338 en date du 14/12/01

m'engage à prendre une participation financière auprès de la SAS METHA DU REAGE MIGNON, domiciliée à Gommiers, 28140 TERMINIERS, n° RCS 879 257 400 à hauteur de 25000 €.

Je m'engage de manière irrévocable, à condition que l'arrêté préfectoral d'enregistrement d'exploiter au titre de la police des installations classées soit délivré et soit définitivement purgé de tout recours, et à la condition suspensive de l'accord du financement bancaire que je serai susceptible de solliciter

Fait le 10 juin 2011
A Terminiers

Signature

FERME DES ARCHES
Au capital de 3 687 825€
Gommiers - 28140 TERMINIERS
Tél. : 02 37 32 11 31 - Fax : 02 37 32 11 32
RCS Chartres 413 156 670
TVA Intracommunautaire FR45 413 156 670 00015
N°OP : 28FL2338 en date du 14/12/01

Engagement de mise à disposition des fonds
Projet de Méthanisation
SAS METHA DU REAGE MIGNON
Gommiers
28140 TERMINIERS
RCS de Chartres 879 257 400

Je soussigné(e) Paron Jean-Luc,
représentant
dont le siège social est situé LA FARGE 45800 Saint-Pierre-le-Château
N° SIRET : 312 492 987 00029,

m'engage à prendre une participation financière auprès de la SAS METHA DU REAGE MIGNON, domiciliée à Gommiers, 28140 TERMINIERS, n° RCS 879 257 400 à hauteur de 100.000..... €.

Je m'engage de manière irrévocable, à condition que l'arrêté préfectoral d'enregistrement d'exploiter au titre de la police des installations classées soit délivré et soit définitivement purgé de tout recours, et à la condition suspensive de l'accord du financement bancaire que je serai susceptible de solliciter

Fait le 8^e Février 2021
A St Pierre le Château

Signature



**Engagement de mise à disposition des fonds
Projet de Méthanisation
SAS METHA DU REAGE MIGNON
Gommiers
28140 TERMINIERS
RCS de Chartres 879 257 400**

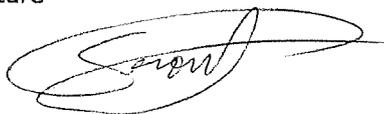
Je soussigné(e) PROULT Rémi
représentant SEP PROULT
dont le siège social est situé 3 Place de l'Eglise 28140 GUILLEVILLE
N° SIRET :

m'engage à prendre une participation financière auprès de la SAS METHA DU REAGE MIGNON, domiciliée à Gommiers, 28140 TERMINIERS, n° RCS 879 257 400 à hauteur de .. 60.000 €.

Je m'engage de manière irrévocable, à condition que l'arrêté préfectoral d'enregistrement d'exploiter au titre de la police des installations classées soit délivré et soit définitivement purgé de tout recours, et à la condition suspensive de l'accord du financement bancaire que je serai susceptible de solliciter

Fait le Guilleville
A 26/05/2021

Signature



Engagement de mise à disposition des fonds
Projet de Méthanisation
SAS METHA DU REAGE MIGNON
Gommiers
28140 TERMINIERS
RCS de Chartres 879 257 400

Je soussigné(e) BRIANT Julie,
représentant B.R.I.A.N.T. Julie,
dont le siège social est situé Bourneville 28140 Gommiers,
N° SIRET : 87327378100012,

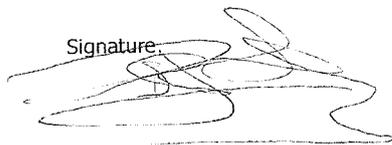
m'engage à prendre une participation financière auprès de la SAS METHA DU REAGE MIGNON, domiciliée à Gommiers, 28140 TERMINIERS, n° RCS 879 257 400 à hauteur de 100.000 €.

Je m'engage de manière irrévocable, à condition que l'arrêté préfectoral d'enregistrement d'exploiter au titre de la police des installations classées soit délivré et soit définitivement purgé de tout recours, et à la condition suspensive de l'accord du financement bancaire que je serai susceptible de solliciter

Fait le 26/5/21

A Bourneville

Signature



**Engagement de mise à disposition des fonds
Projet de Méthanisation
SAS METHA DU REAGE MIGNON
Gommiers
28140 TERMINIERS
RCS de Chartres 879 257 400**

Je soussigné(e) SEVESTRE Gillea
représentant
dont le siège social est situé
N° SIRET :

EARL SEVESTRE
Capital 75000 €
6 Rue du Château d'Eau
28150 PRASVILLE
Tél/Fax : 02.37.32.20.02
RCS CHARTRES-B 440 022 986
Siret : 440 022 986 00010
TVA FR 44 440 022 986

m'engage à prendre une participation financière auprès de la SAS METHA DU REAGE MIGNON, domiciliée à Gommiers, 28140 TERMINIERS, n° RCS 879 257 400 à hauteur de 100.000..... €.

Je m'engage de manière irrévocable, à condition que l'arrêté préfectoral d'enregistrement d'exploiter au titre de la police des installations classées soit délivré et soit définitivement purgé de tout recours, et à la condition suspensive de l'accord du financement bancaire que je serai susceptible de solliciter

Fait le 26/05/2021
A PRASVILLE

Signature



**Engagement de mise à disposition des fonds
Projet de Méthanisation
SAS METHA DU REAGE MIGNON
Gommiers
28140 TERMINIERS
RCS de Chartres 879 257 400**

Je soussigné(e) *Alexandre PICTOCT*
représentant
dont le siège social est situé *Pruneville 23 Rue de la Rivière 28140 Goullonville*
N° SIRET : ... *813 901 295 000 10*

m'engage à prendre une participation financière auprès de la SAS METHA DU REAGE MIGNON, domiciliée à Gommiers, 28140 TERMINIERS, n° RCS 879 257 400 à hauteur de ... *25.000* €.

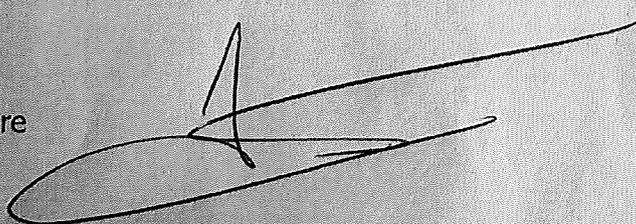
Je m'engage de manière irrévocable, à condition que l'arrêté préfectoral d'enregistrement d'exploiter au titre de la police des installations classées soit délivré et soit définitivement purgé de tout recours, et à la condition suspensive de l'accord du financement bancaire que je serai susceptible de solliciter

Fait le *25-05-2021*.

A

Pruneville

Signature



Engagement de mise à disposition des fonds
Projet de Méthanisation
SAS METHA DU REAGE MIGNON
Gommiers
28140 TERMINIERS
RCS de Chartres 879 257 400

Je soussigné(e) *Julien Jérome*
représentant *E.A.R.L. TERA GRI*
dont le siège social est situé
Terminiers 4 Louis Armand N°
SIRET : *382 077 220 000 20*

m'engage à prendre une participation financière auprès de la SAS METHA DU REAGE MIGNON, domiciliée à Gommiers, 28140 TERMINIERS, n° RCS 879 257 400 à hauteur de *100 000* €.

Je m'engage de manière irrévocable, à condition que l'arrêté préfectoral d'enregistrement d'exploiter au titre de la police des installations classées soit délivré et soit définitivement purgé de tout recours, et à la condition suspensive de l'accord du financement bancaire que je serai susceptible de solliciter

Fait le *25/05/2027*

A *Terminiers*

Signature



**Engagement de mise à disposition des fonds
Projet de Méthanisation
SAS METHA DU REAGE MIGNON
Gommiers
28140 TERMINIERS
RCS de Chartres 879 257 400**

Je soussigné(e) Sean Charles Foirien
représentant S.C.E.A. Brilloise
dont le siège social est situé à Coignes
N° SIRET :

m'engage à prendre une participation financière auprès de la SAS METHA DU REAGE MIGNON, domiciliée à Gommiers, 28140 TERMINIERS, n° RCS 879 257 400 à hauteur de 50.000 €.

Je m'engage de manière irrévocable, à condition que l'arrêté préfectoral d'enregistrement d'exploiter au titre de la police des installations classées soit délivré et soit définitivement purgé de tout recours, et à la condition suspensive de l'accord du financement bancaire que je serai susceptible de solliciter

Fait le

A

Signature



Engagement de mise à disposition des fonds
Projet de Méthanisation
SAS METHA DU REAGE MIGNON
Gommiers
28140 TERMINIERS
RCS de Chartres 879 257 400

Je soussigné(e) HURAUT BASILE
représentant
dont le siège social est situé 6 rue de Chartres 28150 PRASVILLE
N° SIRET : 880 935 699 000 13

m'engage à prendre une participation financière auprès de la SAS METHA DU REAGE MIGNON, domiciliée à Gommiers, 28140 TERMINIERS, n° RCS 879 257 400 à hauteur de 25 000 €.

Je m'engage de manière irrévocable, à condition que l'arrêté préfectoral d'enregistrement d'exploiter au titre de la police des installations classées soit délivré et soit définitivement purgé de tout recours, et à la condition suspensive de l'accord du financement bancaire que je serai susceptible de solliciter

Fait le 31/05/2021

A PRASVILLE

Signature



**Engagement de mise à disposition des fonds
Projet de Méthanisation
SAS METHA DU REAGE MIGNON
Gommiers
28140 TERMINIERS
RCS de Chartres 879 257 400**

Je soussigné(e) Benoît Pellegrin
représentant EARL Pellegrin
dont le siège social est situé 17 Gommiers 28140 Terminiers
N° SIRET : 381189695000121,

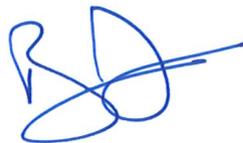
m'engage à prendre une participation financière auprès de la SAS METHA DU REAGE MIGNON, domiciliée à Gommiers, 28140 TERMINIERS, n° RCS 879 257 400 à hauteur de 100000 €.

Je m'engage de manière irrévocable, à condition que l'arrêté préfectoral d'enregistrement d'exploiter au titre de la police des installations classées soit délivré et soit définitivement purgé de tout recours, et à la condition suspensive de l'accord du financement bancaire que je serai susceptible de solliciter

Fait le 04/06/2021

A Gommiers

Signature



**Engagement de mise à disposition des fonds
Projet de Méthanisation
SAS METHA DU REAGE MIGNON
Gommiers
28140 TERMINIERS
RCS de Chartres 879 257 400**

Je soussigné(e) Arnaud Blancpain
représentant E.A.P.I. des 3 Epi's
dont le siège social est situé 25 bis Gommiers 28140 Terminiers
N° SIRET : 32837030400028,

m'engage à prendre une participation financière auprès de la SAS METHA DU REAGE MIGNON, domiciliée à Gommiers, 28140 TERMINIERS, n° RCS 879 257 400 à hauteur de 60.000 €.

Je m'engage de manière irrévocable, à condition que l'arrêté préfectoral d'enregistrement d'exploiter au titre de la police des installations classées soit délivré et soit définitivement purgé de tout recours, et à la condition suspensive de l'accord du financement bancaire que je serai susceptible de solliciter

Fait le 06/06/21

A Gommiers

Signature



Engagement de mise à disposition des fonds
Projet de Méthanisation
SAS METHA DU REAGE MIGNON
Gommiers
28140 TERMINIERS
RCS de Chartres 879 257 400

Je soussigné(e) POINTEREAU Marlène,
représentant S.C.E.A. Pontreau,
dont le siège social est situé Orges en Beauce 28140,
N° SIRET : 393224639000120,

m'engage à prendre une participation financière auprès de la SAS METHA DU REAGE MIGNON, domiciliée à Gommiers, 28140 TERMINIERS, n° RCS 879 257 400 à hauteur de 100.000 €.

Je m'engage de manière irrévocable, à condition que l'arrêté préfectoral d'enregistrement d'exploiter au titre de la police des installations classées soit délivré et soit définitivement purgé de tout recours, et à la condition suspensive de l'accord du financement bancaire que je serai susceptible de solliciter

Fait le 25 Mai 2021

A Orges en Beauce

Signature



Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 21 mai 2021

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	413 156 670 R.C.S. Chartres
<i>Date d'immatriculation</i>	13/08/1997
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	FERME DES ARCHES
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Capital social</i>	3 687 825,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	GOMMIERS 28140 Terminiers
<i>Activités principales</i>	L'achat, le magasinage, le stockage, la transformation, le conditionnement et la revente de tous produits agricoles ou agro-alimentaires, l'investissement par l'acquisition ou la création de constructions, aménagements et matériels à usage agricole, la mise a disposition ou la location de construction, aménagements et matériels précités. les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises francaises ou étrangères, ainsi que l'administration, la gestion le controle et la mise en valeur de ces participations et des entreprises qui en dependent. et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement a cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation ou l'extension.
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 12/08/2096
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

<i>Nom, prénoms</i>	PAROU Jean-Luc
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 14/01/1963 à Patay (45)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	la Jambe 45310 Saint-Péravy-la-Colombe

Administrateur

<i>Nom, prénoms</i>	PAROU Jean-Luc
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 14/01/1963 à Patay (45)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	la Jambe 45310 Saint-Péravy-la-Colombe

Administrateur

<i>Nom, prénoms</i>	DOUSSET Luc
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 17/07/1959 à Patay (45)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	36 Boulevard Du 2 Décembre 1870 45310 Patay

Administrateur

<i>Nom, prénoms</i>	BLANVILLAIN Michel
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 30/01/1956 à Terminiers (28)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	16 Rue de l'Orme 28800 Bonneval

Administrateur

<i>Nom, prénoms</i>	LANDRY Yves
---------------------	-------------

Greffe du Tribunal de Commerce de Chartres

22 Boulevard Chasles
CS 40229
28008 CHARTRES CEDEX

N° de gestion 1997B00233

Date et lieu de naissance Le 08/01/1951 à Loigny-la-Bataille (28)
Nationalité Française
Domicile personnel 1 Lieu-dit Fougeu 28140 Loigny-la-Bataille

Administrateur

Dénomination SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE DE GOURY
Forme juridique Société civile d'exploitation agricole
Adresse Goury 28140 Loigny-la-Bataille
Immatriculation au RCS, numéro 330 953 043 RCS Chartres
Personne ayant le pouvoir de diriger, gérer ou engager à titre habituel
Nom, prénoms ROBERT Hugues
Date et lieu de naissance Le 12/11/1965 à Toury (28)
Nationalité Française
Domicile personnel "Goury" 28140 Loigny-la-Bataille

Administrateur

Nom, prénoms PICAULT Alain Joseph Pierre
Date et lieu de naissance Le 17/08/1960 à Patay (45)
Nationalité Française
Domicile personnel 18 Place Jeanne d'Arc 45310 Patay

Administrateur

Nom, prénoms DOUVILLE Alain Pierre Valère
Date et lieu de naissance Le 01/01/1963 à Patay (45)
Nationalité Française
Domicile personnel 4 Rue du Docteur Pierre Legris 45310 Patay

Administrateur

Nom, prénoms LEGRAND Fabienne Simone Léoncie
Date et lieu de naissance Le 21/09/1965 à Toury (28)
Nationalité Française
Domicile personnel Ouvent 45410 Sougy

Administrateur

Nom, prénoms CHENU Pascal Marie André Paul
Date et lieu de naissance Le 08/02/1964 à Orléans (45)
Nationalité Française
Domicile personnel 4 Domainville 28140 Lumeau

Administrateur

Dénomination EARL POPOT GERMAIN
Forme juridique Exploitation agricole à responsabilité limitée
Adresse ROUILLY 45520 Gidy
Immatriculation au RCS, numéro 413 104 993 RCS Orléans

Administrateur

Dénomination "SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE POINTEREAU"
PAR ABREVIATION "S.C.E.A. POINTEREAU"
Forme juridique Société civile d'exploitation agricole
Adresse 23 Rue de Bellevue 28140 Orgères-en-Beauce

Greffé du Tribunal de Commerce de Chartres

22 Boulevard Chasles
CS 40229
28008 CHARTRES CEDEX

N° de gestion 1997B00233

Immatriculation au RCS, numéro 393 224 639 RCS Chartres

Administrateur

Dénomination "SARL SEVESTRE".
Forme juridique Société à responsabilité limitée
Adresse 4 Rue du Château d'Eau Prasville - Voves 28150 les Villages-Voveens
Immatriculation au RCS, numéro 401 851 225 RCS Chartres

Administrateur

Dénomination SCEA BIO PARC
Forme juridique Société civile d'exploitation agricole
Adresse Bourneville 28140 Guillonville
Immatriculation au RCS, numéro 340 757 517 RCS Chartres

Administrateur

Dénomination "EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE PELLEGRIN" PAR ABREVIATION "E.A.R.L. PELLEGRIN"
Forme juridique Exploitation agricole à responsabilité limitée
Adresse 17 GOMMIERS 28140 Terminiers
Immatriculation au RCS, numéro 381 189 695 RCS Chartres

Administrateur

Dénomination EARL DU CHEMIN DE BLOIS
Forme juridique Société civile d'exploitation agricole
Adresse 395 Rue du Bourg Rouvray-Sainte-Croix 45310 Patay
Immatriculation au RCS, numéro 331 747 527 RCS Orléans

Administrateur

Dénomination EARL LES PLANTES
Forme juridique Exploitation agricole à responsabilité limitée
Adresse 3 Place de l'Eglise 28140 Guillonville
Immatriculation au RCS, numéro 881 705 297 RCS Chartres

Administrateur

Dénomination EARL PENOT
Forme juridique Exploitation agricole à responsabilité limitée
Adresse Lieu-dit Villepion 28140 Terminiers
Immatriculation au RCS, numéro 494 630 536 RCS Chartres

Administrateur

Dénomination E.A.R.L. FERME DE L'ETANG
Forme juridique Exploitation agricole à responsabilité limitée
Adresse 180 Rue De l'Etang Ferme de l'Etang 45310 Bricy
Immatriculation au RCS, numéro 453 993 263 RCS Orléans

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination Société civile d'expertise comptable FRAMBOURT, MARSALY, JEAN, PEDROT, Experts Comptables Associés
Forme juridique Société civile
Adresse 1 Rue du chemin de Coupepe 28630 Chartres
Immatriculation au RCS, numéro 323 168 153 RCS Chartres

Greffes du Tribunal de Commerce de Chartres

22 Boulevard Chasles
CS 40229
28008 CHARTRES CEDEX

N° de gestion 1997B00233

Commissaire aux comptes suppléant

<i>Dénomination</i>	ADH EXPERTS
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Adresse</i>	8 Rue Claude Bernard 28630 Le Coudray
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	312 345 598 RCS Chartres

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	GOMMIERS 28140 Terminiers
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	L'achat, le magasinage, le stockage, la transformation, le conditionnement et la revente de tous produits agricoles ou agro-alimentaires, l'investissement par acquisition ou création de constructions, aménagements et matériels à usage agricole, ainsi que leur location ou mise à disposition, la prise de participations, l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de celles-ci.
<i>Date de commencement d'activité</i>	01/07/1997
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

Désignation de l'entreprise : SA FERME DES ARCHES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise GOMMIERS 28140 TERMINIERS		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 41315667000015			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le, 31/12/2019	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC
	Frais de développement*	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI
	TOTAL (II)	BJ	BK
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD
Disponibilités		CF	CG
Créances	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

Désignation de l'entreprise		SA FERME DES ARCHES		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 295 685)		DA	4 295 685	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	3 911 356	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	248	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)		DG	55 649	
	Report à nouveau		DH	-3 399 432	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	923 751	
	Subventions d'investissement		DJ	7 000	
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	5 794 257	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	235	
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR	235	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	2 762 796	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)		DV	35 183	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	4 569 345	
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 629 418	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	2 470 884	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	4 315	
TOTAL (IV)		EC	11 471 942		
Ecart de conversion passif *		ED	TOTAL (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	17 266 433		
RENVOLS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	9 643 324	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	298 455	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SA FERME DES ARCHES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 138 236
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 189 550
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 327 786
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 29 590
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 40 918
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 70 508
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 257 278	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ 20 672	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 125 493	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 29 419 443	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 28 495 692	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN 923 751	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG 138 236	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP 685 482	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ 677 171	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH 29 590	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
	(9) Dont transfert de charges	A1 347 498	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4 816		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Produits de cessions Matériels		184 550	
Produits sur exercices antérieurs		138 236	
QP subvention		5 000	
VNC sur cessions	40 918		
Autres charges exceptionnelles	29 590		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
Remboursement TICFE		138 236	
Ajustement Assurances bâtiments et matériels	12 582		
Ajustement Fonds Opérationnel	5 023		
Ajustement divers charges sur exercices antérieurs	11 985		

Désignation de l'entreprise		SA FERME DES ARCHES				Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
		1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
				2	3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	430 025	D8	D9	3 704	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	1 478 613	KE	KF	31 657	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI	195 421	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM	1 232 820	KN	KO	168 829
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agençts*, aménagés des constructions	[Dont Composants M2]	KP		KQ	KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS	6 220 216	KT	KU	488 910
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	1 745 825	KW	KX	443 073
		Matériel de transport *		KY	413 958	KZ	LA	14 490
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	348 198	LC	LD	26 754
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH	37 650	LI	LJ	422 885
	Avances et acomptes			LK		LL	LM	
	TOTAL III			LN	9 998 667	LO	LP	1 760 362
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T	
		Autres participations		8U	58 524	8V	8W	3 960
Autres titres immobilisés		1P	48 091	1R	1S			
Prêts et autres immobilisations financières		1T	1 638 596	1U	1V	196 359		
TOTAL IV		LQ	1 745 211	LR	LS	200 319		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	13 652 516	ØH	ØJ	1 996 042	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virements de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
		1		2		3		
						4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ	DØ	433 729	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	95 588	LV	LW	1 414 682	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	195 421	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB		
		Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	1 401 649	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agençts et am. des constructions	IS		MG	MH		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK	6 544 911	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agençts, aménagements divers	IU		MM	MN	2 188 898	
		Matériel de transport	IV		MP	MQ	328 407	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS	MT	374 952	
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW		
		Immobilisations corporelles en cours	MY	325 574	MZ	NA	134 961	
Avances et acomptes		NC		ND	NE			
TOTAL III		IY	325 574	NG	NH	11 169 199		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW	
	Autres participations		IØ		ØX	ØY	62 484	
	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	48 091	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F	1 488 198	
	TOTAL IV		I3		NJ	NK	1 598 773	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	421 162	ØK	ØL	14 616 383	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SA FERME DES ARCHES										Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY	340 540		EL	60 318		EM			EN	400 858	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	142 164		PF	15 578		PG			PH	157 742	
Terrains			PI			PJ			PK			PL		
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ		
	Sur sol d'autrui		PR	299 055		PS	62 250		PT			PU	361 305	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV			PW			PX			PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	4 982 783		QA	445 842		QB	123 297		QC	5 305 328	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	413 153		QE	232 245		QF			QG	645 398	
	Matériel de transport		QH	385 660		QI	14 130		QJ	100 041		QK	299 749	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	323 673		QM	14 632		QN			QO	338 305		
Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT			
TOTAL III			QU	6 404 324		QV	769 099		QW	223 338		QX	6 950 085	
TOTAL GENERAL (I + II+ III)			ØN	6 887 028		ØP	844 995		ØQ	223 338		ØR	7 508 685	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1		N2		N3	N4		N5		N6		
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8		P6		P7	P8		P9		Q1		
Terrains		Q2	Q3		Q4		Q5	Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1		R2		R3	R4		R5		R6		
	Sur sol d' autrui	R7	R8		R9		S1	S2		S3		S4		
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5	S6		S7		S8	S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4		T5		T6	T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1	U2		U3		U4	U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8	U9		V1		V2	V3		V4		V5		
	Mat bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8		V9	W1		W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6		W7	W8		W9		X1		
TOTAL III		X2	X3		X4		X5	X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL					NM					NO		
Total général (I + II + III+IV)		NP	NQ		NR		NS	NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW			Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY			Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *												
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations									SP			SR		

Désignation de l'entreprise SA FERME DES ARCHES							Néant <input type="checkbox"/> *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	235	4V		4W	235	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	235	TW		TX	235	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D	
		- corporelles	6E	6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U	9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	5 180	6R		6S	5 180	
	Sur comptes clients	6T	6U	7 165	6V		6W	7 165	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	TY	5 180	TZ		UA	12 345	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	5 415	UC		UD	12 579	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	5 180	UF				
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
Désignation de l' entreprise : SA FERME DES ARCHES										Néant <input type="checkbox"/> *	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP	1 118 720	UR	96 367	US	1 022 353		
	Autres immobilisations financières			UT	369 478	UV	199 478	UW	170 000		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	7 559		7 559				
	Autres créances clients			UX	5 284 181		5 247 277		36 904		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	42 853		42 853				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	12 924		12 924				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	409 185		409 185			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	104 723		104 723			
		Divers			VP	479 505		479 505			
	Groupe et associés (2)			VC	88 491		88 491				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	814 080		814 080				
	Charges constatées d'avance			VS	675 620		675 620				
	TOTAUX				VT	9 407 318	VU	8 178 061	VV	1 229 257	
RENVIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	90 422						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligatoires (1)				7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	298 455		298 455				
	à plus d'1 an à l'origine			VH	2 464 341		635 722		1 691 210	137 408	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A							
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	4 569 345		4 569 345				
Personnel et comptes rattachés				8C	638 928		638 928				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	485 710		485 710				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E	125 493		125 493				
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	351 678		351 678				
	Obligations cautionnées			VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	27 609		27 609				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
Groupe et associés (2)				VI	35 183		35 183				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	2 470 884		2 470 884				
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				Z2							
Produits constatés d'avance				8L	4 315		4 315				
TOTAUX				VY	11 471 942	VZ	9 643 324		1 691 210	137 408	
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	333 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	501 335	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD					

Désignation de l'entreprise : SA FERME DES ARCHES		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	<input type="checkbox"/>	Néant	<input type="checkbox"/>	* Exercice N, clos le : 31/12/2019		
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	923 751	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		15 809		
		Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	10 782	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)		WG	5 027		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	53 471	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		53 471		
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)*		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)							I7	125 493	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
	Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %							I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			{	- Plus-values nettes à court terme			ZN			
				- Plus-values soumises au régime des fusions			WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
							TOTAL I	1 118 524		
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR)							WV	
		- imposées au taux de 0 %							WH	
		- imposées au taux de 19 %							WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs							XB	
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %									
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										
Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A				XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *										
Majoration d'amortissement*										
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles (art. 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		J.E.I. (art.44 sexies A)	L5	
		Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies)	L6		S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	248 422	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD			
	Créance dérogée par le report en arrière de déficit							ZI		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	270 583		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :			{	bénéfice (I moins II)		XI	847 941			
				déficit (II moins I)		XJ				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*			ZL							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							399 750			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN				448 191			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SA FERME DES ARCHES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	399 750	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)	K5	399 750	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	605 383	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
Provision pour perte de change	8X	235	8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
Organic	9K	13 809	9L
CIL	9M	18 755	9N
Participation des salariés	9P	20 672	9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :		53 471	22 161
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>SA FERME DES ARCHES</u>												Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-3 691 041	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	291 609			ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE							
						ZF							
	TOTAL I	ØF	-3 399 432			ZG							
			ZH	TOTAL II									
RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)	J7	3 751 551		YQ	2 012 481							
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR	8 805 638							
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	386 832							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	428 077		XQ	1 277 733							
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	638 933							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	182 486							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	91 374		ST	3 995 198							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD					ZJ	6 481 183						
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	227 120							
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	107 147							
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD					YX	334 267						
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	2 045 356							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	2 199 826							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2019) *				ØB	4 167 985							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	%							
	- Numéro de centre agréé *	XP											
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)					ZR							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG							
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH								
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : <u>SA FERME DES ARCHES</u>						Néant <input type="checkbox"/> *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I. Immobilisations*	1	ITMO	164 215	123 297		40 918	
	2	Mat. de Transport	100 041	100 041			
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦				⑧	⑨	19 %	
							⑪
I. Immobilisations *	1	141 250	100 332	100 332			
	2	43 300	43 300	43 300			
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨				143 632			
Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩							
Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪				(A)	(B)	(C)	avec une ventilation par taux

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SA FERME DES ARCHES		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019	
		Durée en nombre de mois	
		1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	155
Dont apprentis		YF	3
Dont handicapés		YG	2
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	28 242 041
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	143 632
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
		TOTAL 1	28 385 673
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	2 895
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	57 847
Subventions d'exploitation reçues		OF	499 027
Variation positive des stocks		OD	81 014
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	209 262
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
		TOTAL 2	850 045
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	15 547 782
Variation négative des stocks		OQ	252 235
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	3 084 280
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	30 261
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	774 319
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
		TOTAL 3	19 688 877
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + total 2 - total 3)	OG
			9 546 841
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.		SA	9 546 841
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	28 385 673
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		Effectifs au sens de la CVAE *	EY
			HX
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 9
Date de cessation		GZ	3 1 / 1 2 / 2 0 1 9
		HR	/ / / / /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/19	Valeurs nettes au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	32 871,73	89 485,39	-56 613,66	-63,27
20300000 Frais de recherche & Develop	433 729,30	430 025,30	3 704,00	0,86
28030000 Amort frais recherche & dévelo	-400 857,57	-340 539,91	-60 317,66	-17,71
Concessions, brevets et droits similaires	37 347,82	21 268,92	16 078,90	75,60
20500000 LOGICIELS BREVETS	195 090,03	163 432,93	31 657,10	19,37
28050000 AMORT LOGICIELS BREV	-157 742,21	-142 164,01	-15 578,20	-10,96
Fonds commercial	1 219 592,14	1 219 592,14		
20700000 FONDS DE COMMERCE	1 219 592,14	1 219 592,14		
Immobilisations incorporelles en cours		95 588,18	-95 588,18	-100,00
23200000 Immos incorporelles en cours		95 588,18	-95 588,18	-100,00
Immobilisations corporelles				
Terrains	195 421,27		195 421,27	
21110000 Terrains nus	195 421,27		195 421,27	
Constructions	1 040 345,82	933 765,78	106 580,04	11,41
21322000 Bat.sur le terrain autrui Csa	1 213 061,85	1 213 061,85		
21400000 Constructions sur sol d'autrui	188 587,44	19 757,39	168 830,05	854,52
28131000 Amort batiments	-334 315,46	-279 296,07	-55 019,39	-19,70
28140000 Amort construct° s/ sol autrui	-26 988,01	-19 757,39	-7 230,62	-36,60
Installations tech., matériel et outillages indus.	1 239 583,41	1 237 433,42	2 149,99	0,17
21510000 INSTALLAT TECHNIQUES	1 998,02	1 998,02		
21540000 MATERIEL	6 542 913,45	6 218 218,00	324 695,45	5,22
28151000 AMORT INSTAL TECHNIQ	-1 998,02	-1 998,02		
28154000 AMORT MATERIEL	-5 303 330,04	-4 980 784,58	-322 545,46	-6,48
Autres immobilisations corporelles	1 608 804,16	1 385 494,21	223 309,95	16,12
21810000 INSTALLATIONS AGENCT	2 188 899,37	1 745 827,02	443 072,35	25,38
21820000 MATERIEL TRANSPORT	328 406,66	413 957,59	-85 550,93	-20,67
21830000 MATERIEL BUREAU	355 580,69	328 827,08	26 753,61	8,14
21840000 Mobiliers Divers	19 369,80	19 369,80		
28181000 AMORT INSTAL/AGENCT	-645 398,59	-413 153,91	-232 244,68	-56,21
28182000 AMORT MAT TRANSPORT	-299 748,46	-385 659,67	85 911,21	22,28
28183000 AMORT MAT BUREAU	-318 935,51	-304 303,90	-14 631,61	-4,81
28184000 Amort mobilier	-19 369,80	-19 369,80		
Immobilisations corporelles en cours	134 960,83	37 650,00	97 310,83	258,46
23100000 IMMO CORP EN COURS	134 960,83	37 650,00	97 310,83	258,46
Immobilisations financières (2)				
Participations	62 483,78	58 523,78	3 960,00	6,77
26100000 Titres participation	23,78	23,78		
26116000 Titres Sarl de Villecerne	30 000,00	30 000,00		
26120000 Actions SAS l'Arche Dromoise	28 500,00	28 500,00		
26130000 Actions Metha de la Vallée	990,00		990,00	
26140000 Action Metha des Terres Blanch	990,00		990,00	
26150000 Actions Metha Réage Mignon	990,00		990,00	
26160000 Actions Metha Sainte Marie	990,00		990,00	
Autres titres immobilisés	48 091,47	48 091,47		
27100000 TITRES IMMOBILISES	45 734,70	45 734,70		
27110000 Titres immos Crédit Mutuel	289,64	289,64		
27120000 Titres immos Crédit Agrico 28	1 411,64	1 411,64		
27170000 Titres immos Crédit agri 45	655,49	655,49		

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/19	Valeurs nettes au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
Prêts	1 118 720,35	1 208 409,66	-89 689,31	-7,42
27431000 Prêts au personnel n°2	300,16	2 100,00	-1 799,84	-85,71
27433000 Prêts au personnel 4		600,00	-600,00	-100,00
27435000 Prêts au personnel n°6	602,25		602,25	
27436000 Prêts au personnel n°7	702,32		702,32	
27438000 Prêts au personnel n°9	626,82		626,82	
27439000 Prêts au personnel n°10	1 201,50		1 201,50	
27481000 Prêts - Avance Preneur BPI	1 115 287,30	1 205 709,66	-90 422,36	-7,50
Autres immobilisations financières	369 477,77	430 186,22	-60 708,45	-14,11
27510000 DEPOTS	365 455,47	426 163,92	-60 708,45	-14,25
27550000 Cautionnements	4 022,30	4 022,30		
TOTAL (I)	7 107 700,55	6 765 489,17	342 211,38	5,06
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	901 644,94	986 394,14	-84 749,20	-8,59
31100000 Semences, plants condiments	35 522,10	18 092,03	17 430,07	96,34
31300000 Produits phytos	19 388,22	35 657,61	-16 269,39	-45,63
32210000 STOCK LUBRIFIANTS	16 365,50	28 390,20	-12 024,70	-42,36
32230000 STOCK FOURNITURES ATELIER	298 764,25	300 916,22	-2 151,97	-0,72
32250000 STOCK FOURNITURES DE BUREAU	11 041,87	11 802,08	-760,21	-6,44
32600000 Emballages	525 743,00	591 536,00	-65 793,00	-11,12
39200000 Prov pr dépr autres appros	-5 180,00		-5 180,00	
En cours de production (biens et services)	385 631,67	371 682,68	13 948,99	3,75
33310000 En cours CDT	338 772,11	317 351,57	21 420,54	6,75
33320000 En cours PDT	46 859,56	54 331,11	-7 471,55	-13,75
Produits intermédiaires et finis	424 415,94	536 375,19	-111 959,25	-20,87
35510000 STOCK PRODUITS OIGNONS	335 282,83	483 016,65	-147 733,82	-30,59
35515000 BETTERAVES	22 916,85		22 916,85	
35530000 Produits finis	66 216,26	53 358,54	12 857,72	24,10
Marchandises	22 009,18	15 651,08	6 358,10	40,62
37000000 Stock de marchandises	22 009,18	15 651,08	6 358,10	40,62
Avances et acomptes versés sur commandes	126 796,45	14 186,70	112 609,75	793,77
40930000 Fournisseurs acomptes versés	71 921,45	14 186,70	57 734,75	406,96
40940000 Producteur acompte BR	54 875,00		54 875,00	
Créances (3)				
Créances Clients et comptes rattachés (3)	5 284 575,03	4 419 490,52	865 084,51	19,57
41100000 Clients	3 128 216,89	2 609 919,79	518 297,10	19,86
41110000 Clients Producteurs	1 475 268,73	1 104 310,27	370 958,46	33,59
41120000 Clients divers	61 580,92	226 023,43	-164 442,51	-72,75
41300100 Client - effet à recevoir Janv	14 187,40		14 187,40	
41600000 CLIENTS DOUTEUX	7 558,98	7 558,98		
41800000 Clients pdts non fact.Csaules	604 927,02	478 432,56	126 494,46	26,44
41810000 Clients Factures à établir		410,40	-410,40	-100,00
49100000 PROV CPTES CLIENTS	-7 164,91	-7 164,91		
Autres (3)	1 824 964,06	1 741 112,97	83 851,09	4,82
40960000 FRS CR EMB CONSIGNES	183 121,58	68 266,08	114 855,50	168,25
40980000 FRS, AVOIRS NON RECU	141 124,03	97 067,70	44 056,33	45,39
42110000 Personnel, Rem dues-régul	4 853,29	6 916,86	-2 063,57	-29,83
42200000 COMITE D'ENTREPRISE		2 455,82	-2 455,82	-100,00
42500000 PERS. AV ET ACOMPTES	2 000,00	1 000,00	1 000,00	100,00
42505000 Avances s/ frais Sce Commerciale	36 000,00	31 700,00	4 300,00	13,56
43870000 ORG SOC PROD A RECEV	12 923,92	43 299,90	-30 375,98	-70,15

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/19	Valeurs nettes au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
44170000 SUBV. EXPLOITATION	479 504,68	495 201,00	-15 696,32	-3,17
44400000 IMPOTS SUR SOCIETES		199 104,10	-199 104,10	-100,00
44562000 **** TVA SUR IMMO		68 508,36	-68 508,36	-100,00
44566000 TVA S/ABS 2.10 %	101 629,49	63 846,89	37 782,60	59,18
44566900 TVA s/ décaissement	216 507,19	143 902,27	72 604,92	50,45
44567000 Crédit de TVA à reporter	31 072,00	78 285,00	-47 213,00	-60,31
44586000 TVA S/FACT NON PARVENUES	59 975,88	54 104,34	5 871,54	10,85
44870000 Produits à recevoir	104 723,11		104 723,11	
45180000 Cpte courant Sofileg	88 490,64	87 337,78	1 152,86	1,32
46710000 debit/credit à refacturer	234,54		234,54	
46711000 Mutualisation des intrants	0,04		0,04	
46730000 DEB/CREDIT ARCHES SA	141 105,65		141 105,65	
46780000 CM-compte courant	221 697,82	300 115,87	-78 418,05	-26,13
46781000 CM-Fonds de garantie	0,20		0,20	
47800000 AUTRES CPTES TRANSIT		1,00	-1,00	-100,00
Disponibilités	513 075,84	284 768,64	228 307,20	80,17
51180000 Reserve Disponible factor	15 156,20	15 612,64	-456,44	-2,92
51280000 BECM	445 739,69	110 826,99	334 912,70	302,19
51281000 BECM-FC	4 690,48	130 073,77	-125 383,29	-96,39
51285000 FX4BIZ	2 710,91	986,17	1 724,74	174,89
51285500 FX4BIZ - USD	28 023,15	20 325,20	7 697,95	37,87
51290000 Société Générale	12 279,54	3 635,27	8 644,27	237,79
51295000 Crédit du Nord	2 525,93	1 879,35	646,58	34,40
53110000 Caisse monnaie nationale	1 949,94	1 429,25	520,69	36,43
Charges constatées d'avance (3)	675 619,63	651 797,47	23 822,16	3,65
48600000 CHGES CONSTATEES AV	675 619,63	651 797,47	23 822,16	3,65
TOTAL (II)	10 158 732,74	9 021 459,39	1 137 273,35	12,61
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	17 266 433,29	15 786 948,56	1 479 484,73	9,37

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 4 295 685,00)	4 295 685,00	4 295 685,00		
10130000 CAP SOUSCRIT,APP,VER	4 295 685,00	4 295 685,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 911 355,80	3 911 355,80		
10410000 PRIMES D'EMISSION	2 008 569,89	2 008 569,89		
10420000 PRIME DE FUSION	1 385 350,11	1 385 350,11		
10431000 Boni de confusion CUMA des Arc	40 507,89	40 507,89		
10432000 boni de confusi Cuma du moulin	90 699,87	90 699,87		
10433000 Boni de confus Cuma des <Saufe	148 864,86	148 864,86		
10434000 Boni de confus SCEA Floqua	237 363,18	237 363,18		
Réserves				
Réserve légale	247,99	247,99		
10610000 RESERVE LEGALE	247,99	247,99		
Autres réserves	55 648,93	55 648,93		
10680000 AUTRES RESERVES	55 648,93	55 648,93		
Report à nouveau	-3 399 431,91	-3 691 040,36	291 608,45	7,90
11900000 REPORT A NOUV DEBIT	-3 399 431,91	-3 691 040,36	291 608,45	7,90
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	923 751,08	291 609,45	632 141,63	216,78
SITUATION NETTE	5 787 256,89	4 863 506,81	923 750,08	18,99
Subventions d'investissement	7 000,00	12 000,00	-5 000,00	-41,67
13100000 SUBVENTIONS EQUIP	297 886,32		297 886,32	
13110000 Etat	-277 886,32	20 000,00	-297 886,32	
13910000 SUBV EQUIPT INSC CPT	-13 000,00	-8 000,00	-5 000,00	-62,50
TOTAL (I)	5 794 256,89	4 875 506,81	918 750,08	18,84
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL (I) Bis				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	234,54		234,54	
15150000 Prov pr pertes change	234,54		234,54	
TOTAL (II)	234,54		234,54	
DETTES (1)				
Emprunts et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	2 762 795,79	2 804 928,32	-42 132,53	-1,50
16491000 Prêt BPI France	990 000,00	1 430 000,00	-440 000,00	-30,77
16492000 Prêt BPI n°2	450 000,00	500 000,00	-50 000,00	-10,00
16493000 Prêt BPI n°3	700 000,00	700 000,00		
16494000 Prêt Banque Postale	222 773,34		222 773,34	
16495000 Prêt Crédit du Nord	98 892,07		98 892,07	
16884000 Int. courus s/emp ets crédit	2 675,20	2 602,00	73,20	2,81
51245000 La Banque Postale	298 455,18		298 455,18	
51990000 Préfinancement BPI		172 326,32	-172 326,32	-100,00
Emprunts et dettes financières diverses (3)	35 183,47	34 725,10	458,37	1,32
45160000 Cpte Courant Sarl de Villecern	35 183,47	34 725,10	458,37	1,32
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4 569 344,94	4 272 017,96	297 326,98	6,96
40100000 Fournisseurs	1 960 006,92	2 036 034,87	-76 027,95	-3,73
40110000 Fournisseurs Producteurs	1 658 771,14	1 547 156,32	111 614,82	7,21
40120000 Producteurs non actionnaires	64 553,40	39 127,48	25 425,92	64,98
40800000 Fournisseurs d'immobilisations		66 700,00	-66 700,00	-100,00
40810000 Fournisseurs fact non parvenus	230 185,45	153 719,79	76 465,66	49,74

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
40811500 FAE achats cdts producteurs	624 497,69		624 497,69	
40812500 FAE achats pdts producteurs	31 330,34	429 279,50	-397 949,16	-92,70
Dettes fiscales et sociales	1 629 417,84	1 340 750,17	288 667,67	21,53
42100000 Personnel, rémunérat° due	37 923,67	43 695,62	-5 771,95	-13,21
42200000 COMITE D'ENTREPRISE	477,39		477,39	
42700000 SAISIE ARRET S/SAL	696,00	849,34	-153,34	-18,05
42820000 DET PROV PR CONGES P	431 105,54	408 489,19	22 616,35	5,54
42840000 Prov pr part sal au résultat	20 672,00		20 672,00	
42860000 PERSONNEL AUT. CHARGES A PAYER	148 053,07	64 770,00	83 283,07	128,58
43100000 MSA MA/CGS/VEU/VIEL	170 756,85	178 012,18	-7 255,33	-4,08
43710000 ASSEDIC CHOMAGE	19 446,61	18 482,68	963,93	5,22
43720000 Mutuelle Eure & Loir	20 808,66	21 089,95	-281,29	-1,33
43780000 FORMATION PROFESSION	29 165,22	44 258,84	-15 093,62	-34,10
43820000 CH.S. S/CONGES A PAY	174 276,96	168 839,48	5 437,48	3,22
43860000 ORG SOC AUT. CHARGES A PAYER	71 255,36	47 661,10	23 594,26	49,50
44210000 Prélèvements à la source	7 900,18		7 900,18	
44400000 IMPOTS SUR SOCIETES	125 493,00		125 493,00	
44520000 TVA due INTRA	5 442,98	4 573,34	869,64	19,02
44551000 TVA à payer	5 027,00	4 174,00	853,00	20,44
44562000 **** TVA SUR IMMO	13 943,48		13 943,48	
44571200 **** TVA COLLECTEE 5.5 %	3 253,99	4 877,11	-1 623,12	-33,28
44571500 TVA coll. livraison à soi même	8 784,29	55 999,00	-47 214,71	-84,31
44571900 TVA sur encaissement	219 418,93	199 001,68	20 417,25	10,26
44572300 TVA coll. tx normal 20%	1 352,58	448,43	904,15	201,63
44587000 TVA S/FACT A ETABLIR	94 455,08	68 832,23	25 622,85	37,23
44700000 ETAT, IMPOTS, TAXES	19 709,00	6 696,00	13 013,00	194,34
Autres dettes	2 470 884,43	2 454 364,29	16 520,14	0,67
41101000 Clients Eurofactor	1 595,69	1 595,69		
41150000 Client-CM factor	2 432 005,89	2 306 844,81	125 161,08	5,43
41300200 Clients-effets Fevrier	1 024,54		1 024,54	
41960000 CLTS DET EMB CONSIGN	159,00	6,00	153,00	
46782000 CM-Compte ajustement	17 853,31	127 977,79	-110 124,48	-86,05
46862200 Honoraires à payer	18 246,00	17 940,00	306,00	1,71
Produits constatés d'avance	4 315,39	4 655,91	-340,52	-7,31
48700000 Produits constatés d'avance	4 315,39	4 655,91	-340,52	-7,31
TOTAL (III)	11 471 941,86	10 911 441,75	560 500,11	5,14
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	17 266 433,29	15 786 948,56	1 479 484,73	9,37
(1) Dont à plus d'un an	1 828 618,26	2 140 000,00		
(1) Dont à moins d'un an	9 643 323,60	8 771 441,75		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créd. de banques	298 455,18	172 326,32		

COMPTÉ DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	152 117,22	216 043,70	-63 926,48	-29,59
70710000 Ventes Condiments	580,00		580,00	
70765000 Ventes légumes secs	151 537,22	216 043,70	-64 506,48	-29,86
Production vendue (biens et services)	28 089 923,87	22 524 868,72	5 565 055,15	24,71
70110000 Ventes Condiments	22 011 886,51	17 854 527,13	4 157 359,38	23,28
70115000 Ventes Betteraves rouges	73 463,41	82 453,60	-8 990,19	-10,90
70120000 Ventes Pommes de terre	1 468 177,47	1 072 304,35	395 873,12	36,92
70141100	25 806,00		25 806,00	
70141200 Vente plant échalote	157 088,84	93 267,33	63 821,51	68,43
70141210 vente semence échalote	209 572,49	171 228,88	38 343,61	22,39
70141300 Vente plant oignon	150 722,42	93 832,70	56 889,72	60,63
70141310 Vente semence oignon	292 234,51	313 997,60	-21 763,09	-6,93
70141410 vente semence échalion	10 643,87	12 615,02	-1 971,15	-15,63
70142200 Ventes Plants PDT	256 374,40	299 010,46	-42 636,06	-14,26
70143100 ventes produits phytos		21 875,00	-21 875,00	-100,00
70144000 vente semence betterave rouge	6 299,65	8 975,61	-2 675,96	-29,81
70610000 Prest services courantes	10 000,00	10 000,00		
70630000 Prestation service global	1 009 627,39	863 345,38	146 282,01	16,94
70640000 Prestation de Main d'oeuvre	114 837,39	148 372,82	-33 535,43	-22,60
70660000 Prest transp-récept-stockage	1 946 027,13	1 441 812,51	504 214,62	34,97
70830000 Locations diverses	2 120,30	4 643,20	-2 522,90	-54,34
70880000 Autres prod des activité annex	341 349,46	29 704,00	311 645,46	
70890000 Refacturation emballages	3 692,63	2 903,13	789,50	27,19
dont à l'exportation :	217 340,00			
Montant net du chiffre d'affaires	28 242 041,09	22 740 912,42	5 501 128,67	24,19
Production stockée	-98 010,26	485 655,39	-583 665,65	-120,18
71331100 Var. Stock en cours cdt	21 420,54	147 746,46	-126 325,92	-85,50
71355100 Var° Stock CDT	-147 733,82	337 794,37	-485 528,19	-143,73
71355150	22 916,85		22 916,85	
71355200 Var° Stock PDT	-7 471,55	24 879,62	-32 351,17	-130,03
71355300 Var. stocks produits	12 857,72	-24 765,06	37 622,78	151,92
Production immobilisée	57 847,44	279 995,00	-222 147,56	-79,34
72200000 Production Immos corporelles	57 847,44	279 995,00	-222 147,56	-79,34
Subventions d'exploitation	499 027,16	548 841,59	-49 814,43	-9,08
74000000 Subvention exploit	4 188,98	42 304,18	-38 115,20	-90,10
74010000 Subvention exploit Etat	479 504,68	495 201,00	-15 696,32	-3,17
74020000 Subvention exploit Autres	15 333,50	11 336,41	3 997,09	35,26
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	347 497,75	85 409,85	262 087,90	306,86
79100000 Transfert de charges Culture	228 431,15	21 822,30	206 608,85	94,78
79110000 Transfert de Charges Matériel	6 806,65	7 299,72	-493,07	-6,75
79120000 Transfert Charges Formation	96 203,64	50 669,43	45 534,21	89,87
79130000 Transfert chg-avantages nature	16 056,31	5 618,40	10 437,91	185,78
Autres produits	2 894,81	16,24	2 878,57	
75800000 Produit divers de gestion cour	2 894,81	16,24	2 878,57	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	29 051 297,99	24 140 830,49	4 910 467,50	20,34
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	108 303,50	127 749,30	-19 445,80	-15,22
60710000 Achat Condiment	360,00		360,00	
60760000 Achat légumes secs	108 193,50	127 749,30	-19 555,80	-15,31
60970000 Remise obtenue, marchandises	-250,00		-250,00	

COMPTES DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
Variation de stocks	-6 358,10	19 542,79	-25 900,89	-132,53
60370000 Var° Stocks Marchandises	-6 358,10	19 542,79	-25 900,89	-132,53
Achats de matières premières et autres approvis.	14 591 229,21	11 417 854,00	3 173 375,21	27,79
60211000 Achat Condiments externe	2 486 335,13	2 666 461,71	-180 126,58	-6,76
60211500 Achat Condiments Producteur	7 414 489,42	4 703 298,79	2 711 190,63	57,64
60212500 Achats Pommes de Terres Produc	1 458 518,55	1 038 393,13	420 125,42	40,46
60213000 Achat Betteraves rouges		3 718,00	-3 718,00	-100,00
60213500 Achats Betteraves R. Producteu	75 887,68	63 102,04	12 785,64	20,26
60214110	25 806,00		25 806,00	
60214120 Achat Plant Echalote	189 120,00	71 000,00	118 120,00	166,37
60214121 Achat semence échalote	129 962,28	158 276,04	-28 313,76	-17,89
60214130 Achat Plant Oignon	112 000,00	103 493,00	8 507,00	8,22
60214131 Achat Semence Oignon	281 644,91	256 566,72	25 078,19	9,77
60214141 Achat semance échalion	8 798,00	10 616,00	-1 818,00	-17,13
60214200 Achat Plant Pomme de Terre	208 770,80	254 260,70	-45 489,90	-17,89
60214310 Achat Phytos Condiments	5 379,70	38 940,85	-33 561,15	-86,18
60214320 Achat Phytos Pommes de Terre	18 426,00	49 386,83	-30 960,83	-62,69
60214330 Achat phytos Csaules	59 668,50	110 293,92	-50 625,42	-45,90
60214400 Achat semences Betteraves R.	6 287,36	4 853,71	1 433,65	29,54
60221100 Gaz Propane Gommiers	149 661,45	158 242,53	-8 581,08	-5,42
60221200 Gaz bouteilles C13	20 716,11	21 182,79	-466,68	-2,20
60221300 Fuel	88 602,65	74 622,26	13 980,39	18,73
60221400 Gaz Propane echelles	2 769,55		2 769,55	
60221500 gaz propane la jambe	3 347,05	4 536,13	-1 189,08	-26,21
60221600 Gaz Propane Villerand	3 998,26	4 007,25	-8,99	-0,22
60221700 gaz propane boisville la st pe	1 118,37	2 038,24	-919,87	-45,13
60221800 Gaz desherbeur thermique		1 154,36	-1 154,36	-100,00
60222000 Produits d'entretien	6 129,22	6 029,13	100,09	1,66
60223000 Fourniture d'Atelier et d'usin	276 612,04	361 933,58	-85 321,54	-23,57
60225000 Fourniture Petit Mat de bureau	42 297,59	51 814,70	-9 517,11	-18,37
60260000 Emballages	1 214 966,76	1 198 620,04	16 346,72	1,36
60270000 Fournitures consommables diver	297 886,32		297 886,32	
60800000 Frais accessoires d'achats	2 029,51	1 011,55	1 017,96	100,63
Variation de stocks	79 569,20	-9 383,58	88 952,78	947,96
60321410 Var° Stocks Sem/Plant CDT	-17 430,07	-6 044,73	-11 385,34	-188,35
60321430 Var° stocks phytos et engrais	16 269,39	-15 337,06	31 606,45	206,08
60322110 Var° Stocks Gaz Propane	12 055,20	-8 225,62	20 280,82	246,56
60322130 Var° stocks Fuel	-30,50	6 789,92	-6 820,42	-100,45
60322300 Var° Stocks Fourniture atelier	2 151,97	16 005,67	-13 853,70	-86,55
60322500 Var° Stocks Fournitures Bureau	760,21	5 312,24	-4 552,03	-85,69
60360000 Var° Stock emballage	65 793,00	-7 884,00	73 677,00	934,51
Autres achats et charges externes	6 481 182,52	5 470 171,43	1 011 011,09	18,48
60400000 Prestation Service Commerciale	17 985,07	24 548,28	-6 563,21	-26,74
60401000 Prestation Merchandising	30 711,48	8 405,57	22 305,91	265,37
60440000 Prestation et Analyses terre A	27 992,00	31 093,00	-3 101,00	-9,97
60450000 Prestations producteurs	58 071,61	60 801,58	-2 729,97	-4,49
60460000 Prestations de service infos	4 124,33	17 799,00	-13 674,67	-76,83
60480000 Autres prestations de service	120 980,31	74 720,66	46 259,65	61,91
60510000 Prestation service courante	5 534,90	3 417,22	2 117,68	61,97
60540000 Rem/Prestation Main d'oeuvres	17 010,00	20 730,00	-3 720,00	-17,95
60541000 Prestation de Main d'O Culture	60 000,00	60 000,00		
60611000 Eau	1 323,97	714,95	609,02	85,18
60612000 Electricité	410 681,00	315 605,88	95 075,12	30,12
60613000 Carburant	93 082,50	92 448,99	633,51	0,69
60630000 Fournitures d'entretien	583,63	959,09	-375,46	-39,15
60680000 Autres matières et fournitures	168,60	172,00	-3,40	-1,98
61100000 Sous-traitance générale	44 422,08	39 680,26	4 741,82	11,95

COMPTES DE RÉSULTAT DÉTAILLÉS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
61200000 CR BAIL Station	6 233,76	606,06	5 627,70	928,57
61205000 Redev Crédit B Conditionnement	373 132,84	369 639,69	3 493,15	0,95
61210000 Redevance Crédit Bail Culture	183 651,34	180 676,47	2 974,87	1,65
61220000 Redev Crédit B Recp+Stockage	122 464,55	81 125,62	41 338,93	50,96
61250100 Crédit Bail Immo Guillonville	47 306,56	13 403,53	33 903,03	252,94
61250200 Crédit Bail Immo Terminiers	486 505,80	138 656,12	347 849,68	250,87
61250300 Crédit Bail Immo Construction	126 962,88	19 935,59	107 027,29	536,87
61250400 Crédit Bail Immo. Sprinck+Cond	16 395,44		16 395,44	
61310000 Locations Diverses	290 063,11	252 420,36	37 642,75	14,91
61310100 Location Machine d'emballages	9 582,96	7 868,65	1 714,31	21,79
61311000 Locations emballages	517 614,62	491 186,99	26 427,63	5,38
61320000 Location Immobilières	83 904,00	54 475,50	29 428,50	54,02
61320100 Location Immobil Sempat 28		440 238,73	-440 238,73	-100,00
61350001 Locations fontaines LEC	3 099,60	1 978,60	1 121,00	56,66
61350002 Locations Citernes Gaz	4 779,30	4 532,48	246,82	5,45
61351052 TCM FHG30T3 929 MATELEV	19 965,50	21 780,00	-1 815,00	-8,33
61380000 location diverses	256 991,53	236 241,88	20 749,65	8,78
61400000 Ch locatives et de copropriété	91 733,00	89 089,00	2 644,00	2,97
61520000 Entretien biens immobiliers	14 372,66	14 560,88	-188,22	-1,29
61550000 Entretien biens mobiliers	214 470,21	128 435,51	86 034,70	66,99
61551000 Entretien Services maintenace		19 824,00	-19 824,00	-100,00
61560000 Maintenance externe (contrat)	108 338,86	88 299,50	20 039,36	22,69
61610000 Ass Multirisque/ resp civile	1 257,13	1 256,13	1,00	0,08
61620000 Ass Oblig dommage-construc	187 833,16	200 293,49	-12 460,33	-6,22
61630000 Assurance véhicules	68 187,00	55 120,28	13 066,72	23,71
61640000 Ass Risques Grêles	197 033,81	194 904,22	2 129,59	1,09
61650000 Ass Crédit Client/Fourn	30 832,12	21 490,78	9 341,34	43,47
61700000 Assurance décès invalidité	3 325,00	2 695,49	629,51	23,35
61810000 Documentation générale	2 910,76	2 640,66	270,10	10,23
61850000 Frais, colloques, séminaires	112,50	108,33	4,17	3,85
62100000 Personnel exterieur à l'entrep		6 936,00	-6 936,00	-100,00
62110000 PERSONNEL INTERIMAIR	364 135,26	253 677,68	110 457,58	43,54
62120000 Personnel intérimaire agricole	139 647,91		139 647,91	
62140000 Personnel détaché + producteur	135 150,00	103 050,00	32 100,00	31,15
62221000 Commiss & couratge s/vente CDT	21 011,79	10 222,81	10 788,98	105,54
62240000 rémunération des transitaires	10 779,50		10 779,50	
62251000 Rémunération d'affacturage CDT	70 574,20	60 457,18	10 117,02	16,73
62260000 Honoraires	53 440,55	40 798,34	12 642,21	30,99
62265000 Honoraire Création OP	23 956,42	10 462,00	13 494,42	128,99
62270000 Frais actes et contentieux	2 723,74	1 214,10	1 509,64	124,34
62310000 Annonces et insertions	3 340,00	1 440,00	1 900,00	131,94
62320000 Echantillons	546,54	305,08	241,46	79,15
62331000 Foires et expositions CDT	55 212,17	54 117,19	1 094,98	2,02
62341000 Cadeaux à la clientèle CDT	21 798,64	26 014,96	-4 216,32	-16,21
62370000 Publicité	22 845,33	12 135,02	10 710,31	88,26
62410000 TRANSPORT SUR ACHATS	21 315,72	31 011,57	-9 695,85	-31,27
62411000 Transports sur achats CDT	32 895,15	37 278,40	-4 383,25	-11,76
62414000 Transports s/ achats LS	4 322,99	4 220,00	102,99	2,44
62415000 Transport sur importation Cdt	12 555,50		12 555,50	
62421000 Transports s/ ventes CDT	715 938,36	615 959,65	99 978,71	16,23
62421500 Transport s/ ventes Betteraves	17 598,66	17 432,51	166,15	0,95
62422000 Transport s/ ventes PDT	1 300,00		1 300,00	
62431000 Transport entre établissements	50 668,00	37 822,10	12 845,90	33,96
62480000 Transports Divers		410,00	-410,00	-100,00
62510000 Voyages et déplacements	20 304,12	24 181,51	-3 877,39	-16,03
62510100 Frais Parking SNCF Taxi	5 223,08	2 663,52	2 559,56	96,10
62510200 Frais de péages	31 748,72	31 070,75	677,97	2,18
62510300 Frais repas midi	31 277,11	23 397,73	7 879,38	33,68
62510400 Frais repas soir + hotel	24 932,77	15 199,35	9 733,42	64,04

COMPTES DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
62560000 Missions	1 380,00	1 497,32	-117,32	-7,84
62570000 Reception	23 228,65	16 150,84	7 077,81	43,82
62610000 Frais Postaux	14 219,85	9 407,22	4 812,63	51,16
62620000 Frais de téléphones mobiles	20 351,92	18 961,57	1 390,35	7,33
62630000 Frais de téléphones fixe	16 555,71	14 874,98	1 680,73	11,30
62780000 Autre frais & comm° bacaire	35 732,22	31 026,34	4 705,88	15,17
62810000 Concours divers/cotisations	64 650,59	38 776,35	25 874,24	66,73
62813000 Cotisation GENFA	1 281,00	1 281,00		
62814000 Cotisation Interfel	19 966,47	17 056,74	2 909,73	17,06
62815000 Cotisation CNIPT	5 476,29	5 190,60	285,69	5,50
62840000 Frais de Recrutement	21 366,61	9 890,00	11 476,61	116,04
Impôts, taxes et versements assimilés	334 266,70	343 535,68	-9 268,98	-2,70
63120000 Taxe d'apprentissage		27 406,50	-27 406,50	-100,00
63330000 Particip. Empl Form continue	58 122,10	76 303,70	-18 181,60	-23,83
63340000 Part. Empl. Effort construct.	18 754,00	11 390,00	7 364,00	64,65
63360000 Agefiph	8 718,48	7 602,60	1 115,88	14,68
63510000 Taxe sur les véhicules de Sté	5 027,00	4 174,00	853,00	20,44
63511000 CFE+CYAE	227 120,00	206 038,00	21 082,00	10,23
63540000 Droits d'enreg. et de timbre	3 001,12	3 314,88	-313,76	-9,47
63710000 ORGANIC	13 524,00	7 306,00	6 218,00	85,11
Salaires et traitements	4 312 647,31	4 210 329,87	102 317,44	2,43
64110000 Salaires, appointements	3 924 986,97	3 968 445,10	-43 458,13	-1,10
64120000 Congés Payés	22 616,35	22 461,51	154,84	0,69
64130000 Primes et gratifications	335 025,02	210 678,97	124 346,05	59,02
64140000 Indemn stages Av. divers	13 962,66	3 125,89	10 836,77	346,68
64170000 Avantages en natures	16 056,31	5 618,40	10 437,91	185,78
Charges sociales	1 375 206,72	1 329 614,86	45 591,86	3,43
64510000 Cotisations MSA	1 260 782,81	1 417 170,35	-156 387,54	-11,04
64520000 Cotisations MUTUELLE	41 392,64	37 307,09	4 085,55	10,95
64532000 Cotisation retraite cadre	47 546,48	48 101,48	-555,00	-1,15
64550000 Ch sociales / congés payés	5 437,48	7 694,15	-2 256,67	-29,33
64720000 Versement aux CE et d'ETS	18 339,13	18 282,08	57,05	0,31
64750000 Médecine du travail, pharmacie	1 708,08	163,40	1 544,68	945,34
64900000 Produit d'impôt CICE	0,10	-199 103,69	199 103,79	100,00
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	844 994,31	806 673,15	38 321,16	4,75
68110500 DAP immos incorp et corp cumas	139 645,01	125 065,84	14 579,17	11,66
68110600 DAP Immos corp Recpt+Stocka	206 206,77	167 925,21	38 281,56	22,80
68111000 DAP immos incorporelles	75 895,86	72 509,64	3 386,22	4,67
68112100 DAP terrains et constructions	55 019,39	83 588,99	-28 569,60	-34,18
68112200 DAP installations et outillage	339 465,95	334 370,90	5 095,05	1,52
68112300 DAP autres immos	28 761,33	23 212,57	5 548,76	23,90
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	5 180,00		5 180,00	
68173000 DAP stocks et encours	5 180,00		5 180,00	
Autres charges	30 261,37	4 463,42	25 797,95	577,99
65110000 Redevance pour concessions	816,41	3 240,80	-2 424,39	-74,81
65410000	28 800,00		28 800,00	
65800000 charges diverses de gestion	644,96	1 222,62	-577,66	-47,25
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	28 156 482,74	23 720 550,92	4 435 931,82	18,70
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	894 815,25	420 279,57	474 535,68	112,91
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun				
Produits financiers				

COMPTES DE RÉSULTAT DÉTAILLÉS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
De participation		2 625,00	-2 625,00	-100,00
76110000 Revenus titres de particip°		2 625,00	-2 625,00	-100,00
D'autres valeurs mob. et créances d'actif immo.	38,60	2,96	35,64	
76240000 Revenus des prêts	38,60	2,96	35,64	
Autres intérêts et produits assimilés	39 275,27	31 677,64	7 597,63	23,98
76300000 Revenus autres créances	18 392,15	25 483,22	-7 091,07	-27,83
76500000 Escompte Obtenus	32,69	9,38	23,31	248,51
76810000 Intérêts/avance preneur	20 850,43	6 185,04	14 665,39	237,11
Différences positives de change	1 045,26		1 045,26	
76600000 Gains de Change	1 045,26		1 045,26	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	40 359,13	34 305,60	6 053,53	17,65
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	234,54		234,54	
68600000 DOT.AMORT.PROV. CHARGES FINANC	234,54		234,54	
Intérêts et charges assimilées	122 189,18	141 411,05	-19 221,87	-13,59
66110000 Intérêts des Emprunts et Dette	6 030,71	9 214,85	-3 184,14	-34,55
66190000 Intérêts prêt BPI France	82 007,95	94 287,43	-12 279,48	-13,02
66193000 Intérêts prêts Bq Postale	377,11		377,11	
66194000 Intérêts prêts CDN	202,11		202,11	
66500000 Escomptes accordés	33 112,93	37 405,71	-4 292,78	-11,48
66800000 Autres charges financières	458,37	503,06	-44,69	-8,88
Différences négatives de change	112,71	4,48	108,23	
66600000 PERTES DE CHANGE	112,71	4,48	108,23	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	122 536,43	141 415,53	-18 879,10	-13,35
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-82 177,30	-107 109,93	24 932,63	23,28
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	812 637,95	313 169,64	499 468,31	159,49
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	138 235,88	20 596,86	117 639,02	571,15
77200000 Prod / exercices antérieurs	138 235,88	20 596,86	117 639,02	571,15
Sur opérations en capital	189 550,00	1 571 244,80	-1 381 694,80	-87,94
77520000 Produits cession actif corp	184 550,00	1 566 244,80	-1 381 694,80	-88,22
77700000 QP sbv d'invest virée au résul	5 000,00	5 000,00		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	327 785,88	1 591 841,66	-1 264 055,78	-79,41
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	29 589,83	67 621,36	-38 031,53	-56,24
67110000 Pénalités sur marchés	1 912,29	961,64	950,65	98,86
67180000 Autres charges excep op gestio		200,00	-200,00	-100,00
67200000 Charges sur exercices antérieu	27 677,54	66 459,72	-38 782,18	-58,35
Sur opérations en capital	40 917,92	1 545 780,49	-1 504 862,57	-97,35
67520000 VNC immos corporel cédés	40 917,92	1 545 780,49	-1 504 862,57	-97,35
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	70 507,75	1 613 401,85	-1 542 894,10	-95,63
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	257 278,13	-21 560,19	278 838,32	
Participation des salariés aux résultats (IX)	20 672,00		20 672,00	
69100000 PART DES SALARIES AU RESULTAT	20 672,00		20 672,00	

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
Impôt sur les bénéfices (X)	125 493,00		125 493,00	
<i>69500000 Impôts sur les bénéfices</i>	<i>125 493,00</i>		<i>125 493,00</i>	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	29 419 443,00	25 766 977,75	3 652 465,25	14,17
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	28 495 691,92	25 475 368,30	3 020 323,62	11,86
Bénéfice ou Perte	923 751,08	291 609,45	632 141,63	216,78
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>138 236,00</i>	<i>20 597,00</i>		
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>	<i>29 590,00</i>	<i>61 074,00</i>		

RESULTATS MOYENS SUR 15 ANS	COMPTE RESULTAT	Avec subventions 20%
INVESTISSEMENT TOTAL		11 756 000 €
Subventions		2 351 720 €
Fonds propres		1 200 000 €
Emprunt MLT		8 104 280 €
Emprunt CMT		100 000 €
+ PRODUITS		3 219 017 €
Vente bio-méthane		2 460 607 €
Prestations épandage		275 841 €
Redevances + vente matières		482 569 €
- CHARGES		1 888 075 €
Consommables		401 414 €
Contrat injection		72 289 €
Entretien		155 806 €
Matériel manutention		32 475 €
Approvisionnement		838 126 €
Gestion digestat		286 455 €
Suivi fonctt		41 705 €
Divers et assurances		59 804 €
= VALEUR AJOUTEE		1 330 942 €
- Main d'œuvre		166 821 €
- Taxes		13 514 €
= EBE		1 150 606 €
- Dotations amortissements + Produits exceptionnels		546 952 €
- Charges financières		71 217 €
= RESULTAT COURANT		532 437 €
- IS		174 504 €
= RESULTAT APRES IS		357 934 €
Investissement / (EBE - frais financiers) (ans)		8,7 ans
Taux de rentabilité interne "projet" %		8,05 %



VAL DE FRANCE

Toute une banque
pour vous

Agence Entreprise Chartres

1 rue Daniel Boutet
28002 Chartres Cedex
Tél. : 02.37.27.30.04

TerrEnergies360

A l'attention de M. Sébastien Bourbon
Gommiers
28 140 TERMINIERS

Chartres, le 21 janvier 2020

Objet : Lettre d'intérêt pour le financement de TerrEnergies360

Monsieur,

Nous avons bien pris connaissance du projet de TerrEnergies360, consistant au développement de quatre unités de méthanisation en injection sur les communes de Bricy (45), Rouvray sainte croix (45), Terminiers (28) et Poupry (28) avec un débit de production de biométhane entre 225 et 300 Nm³/h chacun, pour un investissement d'environ 10 millions d'euros par unité. Nous vous remercions de la confiance que vous avez bien voulu nous accorder en nous interrogeant sur notre participation au financement de ces projets.

Suite à nos échanges, nous avons le plaisir de vous confirmer notre marque d'intérêt pour le financement du projet « TerrEnergies360 » sous réserve d'une étude approfondie par nos soins.

Cette lettre d'intérêt ne constitue pas une offre ou un engagement de la Banque qui reste subordonné à l'accord des comités de crédit de la Banque et à la signature d'une documentation finale adéquate pour la Banque.

Nous restons à votre disposition pour une analyse plus complète de ce dossier dès lors que vous pourrez nous transmettre tous les éléments nécessaires.

Dans cette attente, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur, notre meilleure considération.

Nicolas CARRE

Directeur

Agence Entreprises Chartres

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL VAL DE FRANCE, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Société de courtage d'assurances. Siège Social : 1 rue Daniel Boutet - 28000 Chartres - 400 868 188 RCS Chartres - n° TVA intracommunautaire FR 31 400 868 188 - Immatriculation au Registre des Intermédiaires en Assurances n° 07 022 704 - Adresses : CS 50069 - 28008 CHARTRES Cedex - Tél. 02 37 27 30 30 ou CS 23428 - 41034 BLOIS Cedex - Tél. 02 54 58 37 00

www.ca-valdefrance.fr